

**CONVENTION
TERRITORIALE
GLOBALE DE
SERVICES AUX
FAMILLES**

2022 - 2025

**CHARLIEU BELMONT
COMMUNAUTÉ**

Sommaire

Article préliminaire : Préambule.....	3
Article 1 : Objet de la convention territoriale globale de services aux familles.....	5
Article 2 : Les champs d'intervention de la Caf.....	5
Article 3 : Les champs d'intervention de Charlieu Belmont Communauté.....	6
Article 4 : Les objectifs partagés au regard des besoins	6
Article 5 : Engagements des partenaires.....	8
Article 6 : Modalités de collaboration	8
Article 7 : Echanges de données	9
Article 8 : Communication	9
Article 9 : Evaluation	9
Article 10 : Durée de la convention.....	10
Article 11 : Exécution formelle de la convention	10
Article 12 : La fin de la convention.....	11
Article 13 : Les recours.....	11
Article 14 : Confidentialité.....	11
Annexe 1 : Diagnostic partagé.....	13
Annexe 1 BIS : Diagnostic détaillé.....	16
Annexe 2 : Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale.....	56
Annexe 2 BIS : Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale.....	57
Annexe 3 : Plan d'actions 2022-2025 - Moyens mobilisés par chaque signataire dans le cadre des objectifs partagés.....	58
Annexe 4 : Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CTG.....	81
Annexe 5 : Evaluation.....	83
Annexe 6 : Décision du conseil communautaire en date du 20 janvier 2022.....	84



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Entre :

- La Caisse des Allocations familiales de la Loire représentée par la Présidente du Conseil d'Administration, Mme Chantal LARGERON et par sa Directrice, Mme Marie-Pierre BRUSCHET, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- Charlieu-Belmont Communauté (CBC), représentée par son Président, Monsieur René VALORGE dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son assemblée générale ;

Ci-après dénommé Charlieu-Belmont Communauté ou CBC ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des Caisses d'allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) ;

Vu la délibération du conseil communautaire de Charlieu-Belmont Communauté en date du 20 janvier 2022 figurant en annexe 6 de la présente convention.

PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vu progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la CTG favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La CTG peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

En mutualisant la connaissance des besoins des allocataires et de leur situation, les analyses partagées à l'échelon départemental permettent de situer le territoire de la façon suivante :

- **Les caractéristiques territoriales de Charlieu Belmont-Communauté sont les suivantes :**

Charlieu Belmont-Communauté compte 24 215 habitants en 2017. Une légère augmentation de la population entre 1999-2017 mais la part des moins de 40 ans ne cesse de diminuer en nombre et en part dans la population.

Sur les 25 communes, une seule a plus de 3500 habitants.

Une diminution constante des naissances depuis 2010.

Une augmentation du nombre et de la part des ménages d'une personne, de familles monoparentales et des retraités : un territoire vieillissant.

Les 15-29 ans sont moins représentés que la moyenne nationale alors que les plus de 60 ans sont eux surreprésentés.

Un territoire aux confins de plusieurs départements, avec des centre-bourgs attractifs dans et hors territoire, traversé par des axes routiers, avec des impacts sur l'offre de services.

Un territoire aux indicateurs de précarité inférieurs au département, avec des forces vives et des projets dans différents domaines (parentalité, culture, développement durable) grâce notamment à la dynamique créée grâce aux actions mises en œuvre dans le cadre de la CTG.

Des élus préoccupés, attentifs à l'animation de la vie locale et aux services aux familles au sens large mais dont la réflexion est menée à l'échelle communale.

Une crise sanitaire qui laisse des traces... sur les habitants et les professionnels...

Une première CTG qui a posé des bases solides partenariales, avec des pistes à approfondir autour des publics « empêchés » fragiles, des partenariats à resserrer avec les établissements scolaires, les structures liées au vieillissement et à l'animation de la vie locale dans les communes, et surtout les élus. Une dynamique partenariale existante depuis de nombreuses années sur le territoire.

Dans le cadre de la présente Convention, l'offre de services du territoire Charlieu Belmont Communauté sur les champs de la CTG sont présentés dans l'annexe 2 et détaillés dans le diagnostic.

- **Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent :** l'accueil des jeunes enfants et le soutien à la parentalité, la jeunesse, l'animation de la vie locale, l'accès aux droits et aux services, l'accès et le maintien dans le logement pour les publics fragiles, l'accompagnement des familles en difficulté ;

Les degrés d'intervention de chaque partenaire sur les champs d'intervention communs sont déclinés dans l'article 3 de la présente convention et les objectifs communs dans l'article 4.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de la Loire et Charlieu-Belmont Communauté souhaitent conclure une Convention territoriale globale (CTG) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire. Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur le territoire de Charlieu-Belmont Communauté (figurant en Annexe 1 et 1 BIS de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (Annexe 2 et 2 BIS) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (Annexe 3).

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF

Les interventions de la Caf, en matière d'optimisation de l'existant et de développement d'offres nouvelles, sur le territoire de CBC consistent à :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale : Multi accueils, Relais Petite Enfance, Maison Assistantes Maternels, Accueils de Loisirs, aide à domicile...
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes : semaine parentalité, ludothèque, REAAP...
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle : service social CAF
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

Charlieu Belmont Communauté intervient dans le cadre défini par ses statuts (validés par arrêté préfectoral n°331-2017 du 15 décembre 2017). Dans la logique de ses statuts, elle s'est fixée pour objectifs, au plan social, dans son projet de territoire de :

- Mettre en place des actions au niveau local pour répondre à des besoins repérés
- Améliorer les conditions de vie en optimisant l'offre de services aux habitants et en luttant contre la précarité
- Valoriser les atouts du territoire pour enclencher de nouvelles dynamiques
- Mettre en réseau les différents acteurs du territoire et faire en sorte qu'ils soient bien identifiés sur des actions précises
- Travailler avec les acteurs locaux pour porter des projets collectifs et moteurs pour le territoire. Eviter la dispersion des acteurs qui nuit à l'efficacité.

ARTICLE 4 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Les champs d'intervention conjoints retenus pour cette CTG sont :

- L'appui et le renforcement des services aux familles et à la parentalité :
- Le soutien à la jeunesse du territoire
- Le renforcement de l'animation de la vie sociale
- Le soutien aux populations fragiles (séniors isolés, personnes handicapées, précaires) pour l'accès au droit, aux services, aux logements.

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé sont :

- Familles / parentalité :
 - Une observation des modes de garde à élargir aux « territoires voisins » ; des jeunes enfants des familles en fragilité à accueillir dans les structures collectives.
 - Les dispositifs d'accompagnement individuel des enfants (7/25 ans) et leur famille, portés par le Cocon à maintenir
 - Etudier les besoins en termes d'accompagnement à la scolarité sur tout le territoire (idem offre périscolaire).
 - Développer les temps d'échanges enfants/parents (autour du jeu, LAEP, associations...)
 - Poursuivre des actions de prévention tous âges...
 - Poursuivre le travail de réseau des acteurs (0-18 ans ?) avec un élargissement à l'Education nationale et avec des partenaires du Roannais ;
 - Développer l'accès à la culture et au sport pour les familles les plus fragiles ;
 - Améliorer la communication et l'information auprès des familles de l'offre de services
- La jeunesse :
 - Améliorer la connaissance du Cocon et le rôle qui peut être joué par d'autres acteurs.
 - Une offre de loisirs sur le territoire à repenser collectivement

- Un appui à la réalisation de projets des jeunes ; Des actions de prévention à co-construire avec des jeunes
 - L'ouverture au monde et l'accompagnement à l'autonomie : culture, métiers, voyages, actions éco citoyennes
 - Le partenariat entre les acteurs de la jeunesse à formaliser, à performer sur des objectifs communs
 - Les besoins de mobilité à travailler au cas par cas
 - Une posture des professionnels à travailler : le « aller vers »
 - L'aménagement des espaces extérieurs sur les communes à réfléchir...
 - S'impliquer dans le projet de thèse CIFRE
- L'animation de la vie sociale :
- Renforcer les liens entre les nombreuses structures de l'animation de la vie locale (associations, communes...)
 - Le volet culture est toujours à renforcer
 - Des lieux / espaces extérieurs, intérieurs dans les communes comme enjeu de lien social ; une politique d'accueil des nouveaux arrivants...
 - L'idée « d'itinérance » dans le déploiement des activités, du faire-avec, de lien social pour limiter l'isolement
 - Le besoin de « formation » ou d'accompagnement des bénévoles est toujours une priorité.
 - Une amélioration de la communication sur les différents évènements du territoire
- Les populations fragiles (séniors isolés, personnes handicapées, précaires) : l'accès au droit, aux services, aux logements :
- Une meilleure couverture géographique des services d'accès au droit ;
 - Une amélioration des services existants et une connaissance par les habitants de ces services
 - Des dispositifs de logements à imaginer pour l'urgence et les jeunes
 - Des dispositifs à imaginer autour de la mobilité
 - Une amélioration de la complémentarité des acteurs du social et des élus autour des aides financières et de l'aide alimentaire pour une meilleure efficacité...
 - Des actions de prévention de la dépendance et de lien social à renforcer
 - Le repérage et l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les plus isolées
 - L'accompagnement individuel, des temps d'échange et des solutions de répit à renforcer pour les personnes (enfants, adultes) porteurs de handicap
 - Un partenariat à élargir et à définir.

Les Annexes 2 et 3 à la présente convention précisent les moyens mobilisés **par chacun des partenaires** dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

ARTICLE 5 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Caf de la Loire et Charlieu-Belmont Communauté s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la CNAF. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La CTG matérialise également l'engagement conjoint de la Caf et de la collectivité à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue de la précédente CTG (2018-2021) passée avec Charlieu-Belmont Communauté, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1¹ à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire CTG ».

De son côté, la collectivité s'engage à poursuivre son soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de sa contribution pour les équipements et services listés en Annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

ARTICLE 6 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité est composé, à parité, de représentants de la Caf et de Charlieu-Belmont Communauté.

Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

¹ Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et Charlieu-Belmont Communauté.
Le secrétariat permanent est assuré par la Caf et la collectivité.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la CTG, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 4 de la présente convention.

ARTICLE 7 - ECHANGES DE DONNEES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au RGPD par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du RGPD.

ARTICLE 8 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 9 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la CTG, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 3 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

Les indicateurs travaillés dans le cadre de cette démarche d'évaluation pourront être intégrés dans le cadre de l'Annexe 5.

ARTICLE 10 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2025 au maximum.

La présente convention ne peut être reconduite que par expresse reconduction.

ARTICLE 11 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 12 : LA FIN DE LA CONVENTION

Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 13 : LES RECOURS

Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.



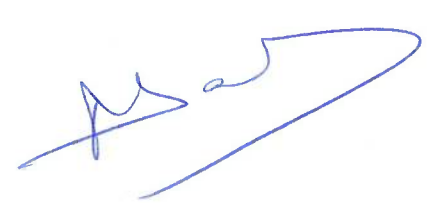
ARTICLE 14 : CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Charlieu, Le 28 janvier 2022

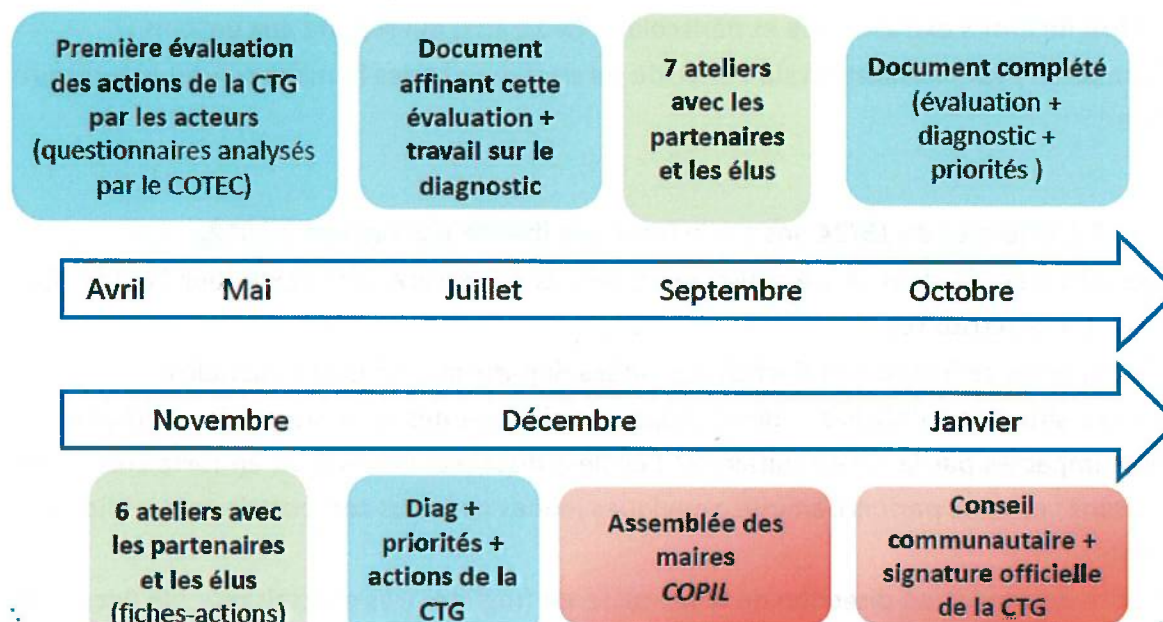
En autant d'exemplaires originaux que de signataires

Cette convention comporte 12 pages paraphées par les parties et les huit annexes énumérées dans le sommaire.

La Caf		Charlieu-Belmont Communauté
La Directrice 	La Présidente du Conseil d'Administration 	

ANNEXE 1 – Diagnostic partagé

Les modalités d'élaboration de mise en œuvre de l'évaluation de la CTG 2018/2021 et de la nouvelle CTG ont été les suivantes :



Plusieurs documents ont ainsi été formalisés :

- L'évaluation de la CTG 2018/2021
- Le diagnostic du territoire et des enjeux / priorités
- La synthèse des objectifs, actions de la CTG 2022/2025

La synthèse du diagnostic partagé par thématique est la suivante :

La petite enfance / familles / parentalité :

- Une diminution des naissances et de la part des enfants dans la population.
- Un territoire « poreux » en termes de brassage de population qui rend une analyse difficile de l'adéquation des besoins et de l'offre de services aux familles.
- Un observatoire local de la petite enfance autour des besoins et de l'offre de mode de garde opérant (action de la CTG) ; des besoins fluctuants selon les années ; une difficulté d'accueil des familles les plus fragiles.
- Des dispositifs d'accompagnement individuel des enfants (7/25 ans) et leurs familles portés par le Cocon ; un accompagnement à la scolarité en développement (axes de la précédente CTG) centré sur les communes de Charlieu et Pouilly sous Charlieu.
- Des problématiques récurrentes relevées : violences intrafamiliales, conflits conjugaux, confiance en soi, mal être, impacts de l'utilisation des écrans...

- Un travail de réseau des acteurs de la famille performant (0-18 ans), initié dans le cadre de la CTG avec de réelles avancées. Les liens avec les établissements scolaires ne sont pas toujours faciles à créer ou à maintenir.
- Des manques / besoins des familles en termes de lien social ; un accès à la culture et aux loisirs difficile pour les familles les plus fragiles, précaires.
- Une offre de loisirs extrascolaire et périscolaire (3-11 ans) qui répond aux besoins ;
- L'information / communication sur l'offre de services auprès des familles de tout le territoire limitée.

La jeunesse

- Plus de 2 100 jeunes de 15/24 ans sur le territoire (baisse par rapport à 2012).
- Des jeunes très tôt dans la vie active (ambition et ouverture vers l'extérieur limitée, fort ancrage sur le territoire).
- Des indicateurs de fragilité en deçà des données départementales et nationales.
- Quelques situations difficiles : décrochage scolaire, jeunes parents isolés, collégiens et lycéens impactés par la crise sanitaire et l'école à distance, l'utilisation en forte croissance des écrans ; parents parfois démunis ; quelques jeunes avec des comportements addictifs et déviants.
- Une offre de service en direction de la jeunesse en fragilité, très satisfaisante : le Cocon ; la Mission Locale.
- Une offre de loisirs (Clubs ados) sur le territoire qui peine à attirer les jeunes dès 13 ans.
- L'ouverture au monde et l'accompagnement à l'autonomie : une priorité de la CTG précédente à renouveler.
- Le partenariat entre les acteurs de la jeunesse qui n'est pas formalisé.
- Des modes de communication des professionnels pas toujours adaptés aux pratiques des jeunes.

L'animation de la vie sociale

- « Sortir de la torpeur », une crise sanitaire qui a « entamé », délité le vivre ensemble, favoriser l'isolement et le repli sur soi, les « fractures ».
- L'accès à la culture, point important travaillé dans le cadre de la précédente CTG reste une priorité pour les acteurs mais encore à réinterroger. Une programmation culturelle (spectacles vivant) perçue comme limitée malgré des initiatives diverses portées par les MJC, EVS, CBC...
- Un projet de réseau des bibliothèques en cours de construction au niveau intercommunal : un tournant à négocier.
- Un projet d'Education Artistique et Culturelle porté par CBC qui peut fédérer.
- Le « jeu » toujours identifié comme support de lien social et de soutien à la parentalité. Une ludothèque motrice dans de nombreux projets.
- Une sensibilisation des plus jeunes à la musique et à toutes formes d'art à interroger (aides financières aux familles, pass-culture, implication des habitants dans la construction).

L'accès aux droits aux services au logement / l'accompagnement des familles fragiles

- Des publics fragiles repérés sur le territoire même si les indicateurs de précarité sont inférieurs à ceux du département et de la France.
- Une couverture géographique relative par rapport à l'aide aux plus précaires ; un réseau des partenaires (associations caritatives, CCAS Charlieu, travailleurs sociaux) très opérant. Une commission financière revue dans le cadre de la CTG.
- Des manques relatifs à l'hébergement des personnes victimes de violence et pour les jeunes primo-accédant et/ou en alternance ainsi que pour la mobilité.
- Une offre d'insertion faible sur le territoire.
- Un partenariat à élargir et à définir.
- Les acteurs intervenant auprès des familles en fragilité parentale ainsi que les jeunes actifs et travaillent en réseau pour la mise en place d'actions partenariales (cf. thématiques familles / parentalité et jeunesse).
- L'accès au droit était une priorité de la CTG ; des services ont été créés, centrés essentiellement autour de Charlieu : la couverture géographique est à interroger ainsi que la connaissance de ces services par les habitants ; des adaptations au niveau des modalités d'actions autour de la réduction de la fracture numérique.

Le handicap

- Plus de 230 enfants qui bénéficient de l'AESH (CAF / MSA).
- De nombreux acteurs intervenant auprès des enfants et familles dispersés, éparpillés, sans lien réel : une structuration locale au plus près des familles du territoire. Le partenariat des acteurs autour du handicap est à renforcer ; Interpellation de l'ARS, le département et la CAF par les élus ; Nécessité d'avoir des données objectives, d'éléments tangibles plus précis.
- L'accompagnement individuel (administratif, écoute, soutien, appui aux initiatives collectives d'habitants) et le suivi des familles est à renforcer, structurer au niveau local... Soutien, information auprès des familles : création d'un réseau des parents ? Qui coordonne ?
- Le besoin de répit des familles et la place de la fratrie... à mieux prendre en compte
- Les liens et les temps d'échange entre les parents à imaginer : vigilance sur les disponibilités...
- L'inclusion des enfants en milieu ordinaire : encore trop de questions... (manque de retour de l'Education Nationale).
- Le handicap, un sujet encore tabou notamment autour du handicap non visible (troubles du comportement, autisme...) : sensibilisation des professionnels / enfants parents à travailler.
- L'inclusion des adultes dans la vie ordinaire : sortir les familles de l'isolement ; « aller vers » ; une offre d'entreprises adaptée très en deçà des besoins ?

Une très bonne fréquentation des ateliers

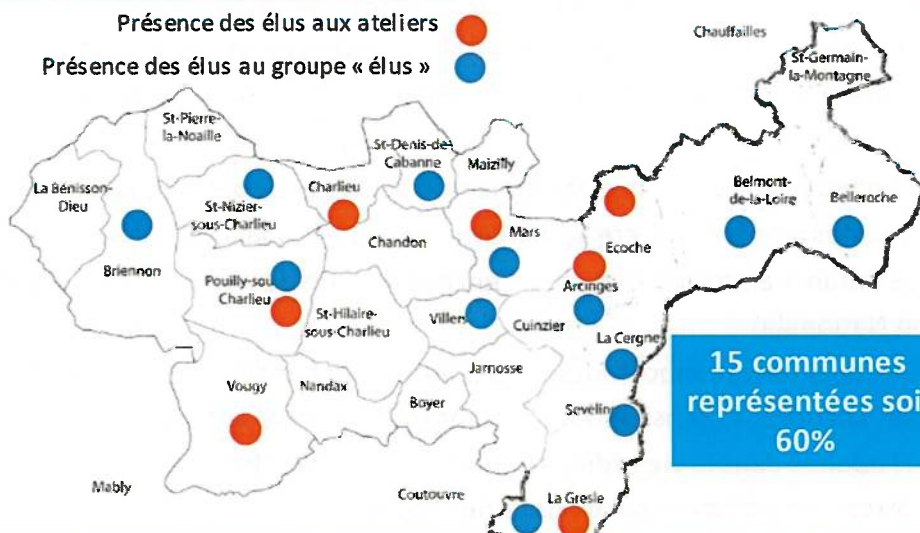
Des acteurs mobilisés, impliqués sur plusieurs thématiques avec une envie de faire ensemble : de nouveaux acteurs autour de la table ; les écoles primaires pas disponibles ; des participants avec plusieurs casquettes (élus ; professionnels de la thématique de structures publiques, privées ;

- | | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Conseil départemental (TS MDA, service social, PMI) • CCAS Charlieu • UDAF • MSA • Secours populaire Charlieu • Sauvegarde 42 • Espace 2M • PJJ • CAF (service social, REEAP) • MJC Charlieu (EVS, Le Cocon, accueil de loisirs, jeunes) • MJC Briennon • AFR Pouilly (CA, ALSH, • ASOIE | <ul style="list-style-type: none"> • SSIAD Charlieu • IDEC SSIAD • ADAPEI • Foyer Les Tamaris • ADMR Pays de Belmont • Pléiades • Naitre et grandir autrement • Etre soi et grandir ensemble • CBC (Relais Assistantes maternelles, ALSH, animateurs jeunes, espace Cyber, Médiathèque intercommunale, plan climat, économie, ludothèque) • Micro-crèche | <ul style="list-style-type: none"> • FRANCAS • Fédération Familles Rurales Loire • Education Nationale • Collège / Lycée Charlieu • ADMJC 42 • Périscolaire La Gresle • Graine de Bonheur • CAP 2S |
|--|--|--|

• Plus de 30 structures différentes
 • Plusieurs services de certaines structures
 • Entre 17 et 35 participants aux ateliers

3

Une très bonne fréquentation des ateliers



Des acteurs mobilisés, sur plusieurs thématiques

- Entre 17 et 35 participants par atelier... avec plusieurs casquettes (élus ; professionnels de la thématique de structures publiques, privées...)
- Plus de 30 structures
- Les établissements scolaires pas disponibles ;

Ce qu'il faut retenir des ateliers



1. Une crise sanitaire qui laisse des traces... sur les habitants et les professionnels... : repli sur soi ; « sortir de la torpeur » ; récréer du lien ; « aller chercher » les habitants ; des demandes d'aides qui augmentent (écoute, mal-être, violences...);
2. Un territoire aux confins de plusieurs départements (Saône et Loire, Rhône), avec des centre-bourgs attractifs (hors territoire : Chauffailles, Cours la Ville, Thizy, Roanne... et sur le territoire : Charlieu, Pouilly...), traversé par des axes routiers avec des impacts sur les services qui se trouvent en proximité : complexité sur l'organisation des services, des partenariats à créer en fonction de l'offre proposée par les « voisins »... Une nécessité d'avoir une vision territoriale et partenariale plus large...
3. Une première CTG qui a posé des bases solides partenariales pour créer des dynamiques entre certains acteurs : familles / parentalité, animation de la vie locale (EVS / MJC / AFR), culturels, du social (dans une moindre mesure).

5



Charlieu-Belmont
COMMUNAUTÉ

Données générales Charlieu-Belmont Communauté

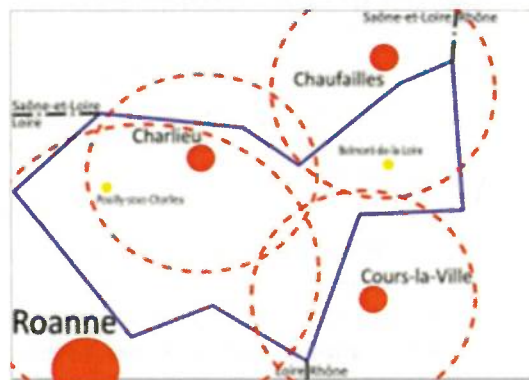


6

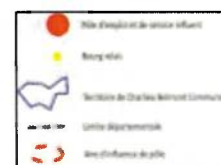
Territoire de CBC

- L'organisation spatiale de ce territoire de 25 communes pour environ 24 000 habitants, répond donc à une logique de centralité par Charlieu et (3 700 habitants), et de deux bourgs relais, Belmont-de-la-Loire (1500 habitants) et Pouilly-sous-Charlieu (2500 habitants).
- Le reste du territoire est composé de communes de tailles plus modestes, plus ou moins peuplées.
- Mais ce territoire se situe à la croisée d'influences urbaines et rurales multiples : le poids de Roanne (sur une grande partie Sud - Ouest du territoire), mais aussi les bassins de vie de Chauffailles sur la partie Nord -Est et de Cours-la-Ville sur la partie Sud -Est.
- Ces influences sont relayées via des axes de transport structurants : axe Nord-Sud reliant Roanne à la Saône-et-Loire (RD43), la RD482 (Pouilly sous Charlieu/Roanne), les axes Ouest - Est (entre Roanne et Chauffailles) via la RD 487, l'axe reliant Maizilly et Pouilly sous Charlieu et la D4.

Chiffres clés / tendances

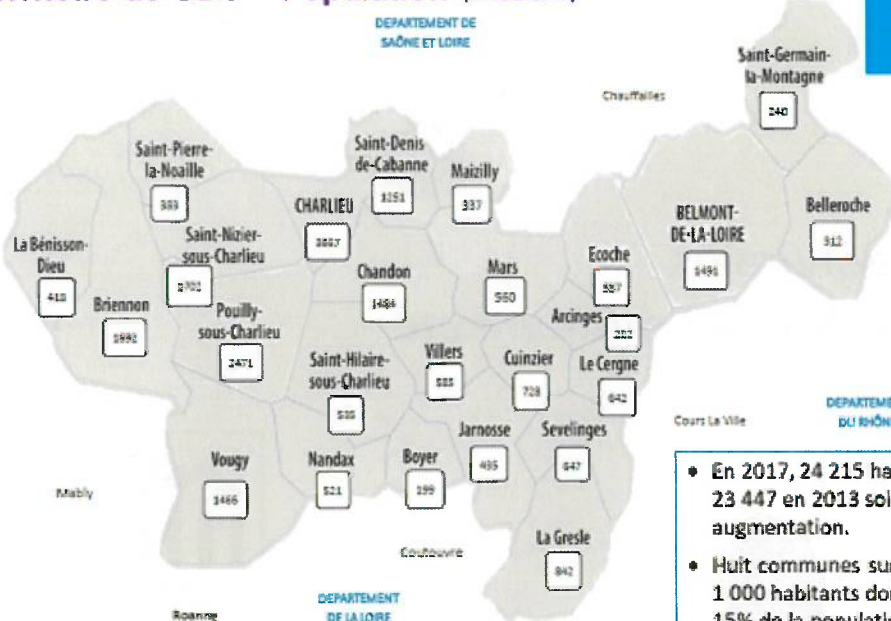


Extrait de l'état des lieux de l'habitat - CBC



7

Territoire de CBC – Population (INSEE 2017)



Chiffres clés / tendances

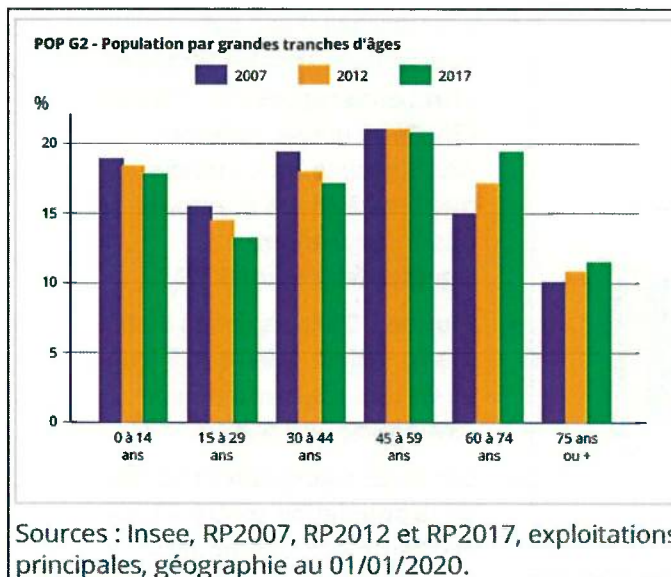
- Certaines communes enregistrent une croissance de la population parfois assez marquée, notamment pour les communes plutôt faiblement peuplées : Saint-Hilaire-sous-Charlieu, Cuinzier.

- En 2017, 24 215 habitants contre 23 447 en 2013 soit une très légère augmentation.
- Huit communes sur 25 ont plus de 1 000 habitants dont Charlieu, soit 15% de la population du territoire (-1% par rapport à 2013).
- Entre 1999 (22 172 habitants) et 2017, une augmentation de la population est à noter mais qui est ralentie depuis 2008.

8

Population - CBC

Chiffres clés / tendances

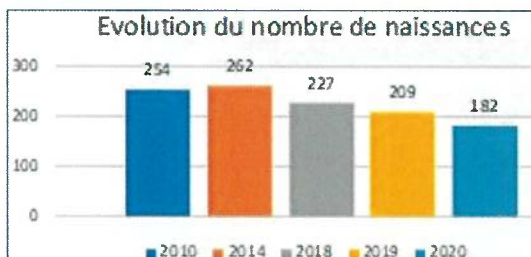


- Les tranches d'âge qui augmentent sont les 60 ans et plus ; elles représentent 30.9% (26.1% au niveau national, 28.4% pour la Loire) tandis que les 0 à 44 ans marquent le pas d'une manière significative depuis 2007.
- Plus de 7 200 personnes de 60 ans et + (dont 2 680 de 75 ans et +). Une augmentation de +3% par rapport à 2012.
- Les 15-29 représentent 13.3% de la population contre 17.5% en France et 16.9% pour La Loire.

9

Population - CBC

Chiffres clés / tendances

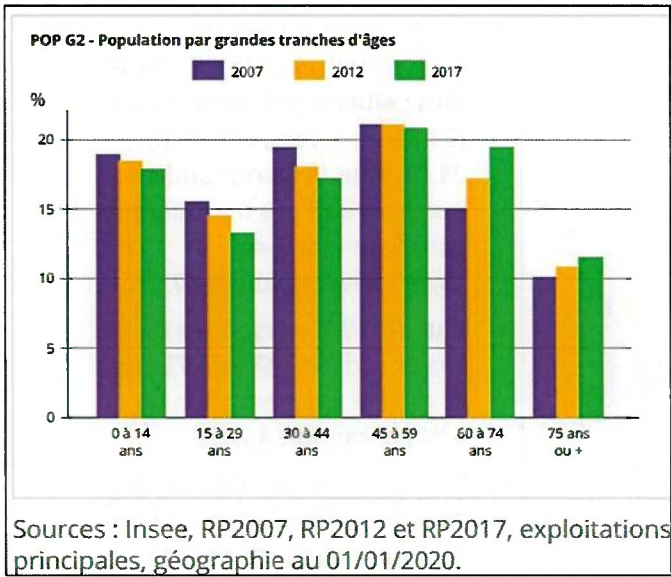


- Une baisse de 28% des naissances entre 2010 et 2017.

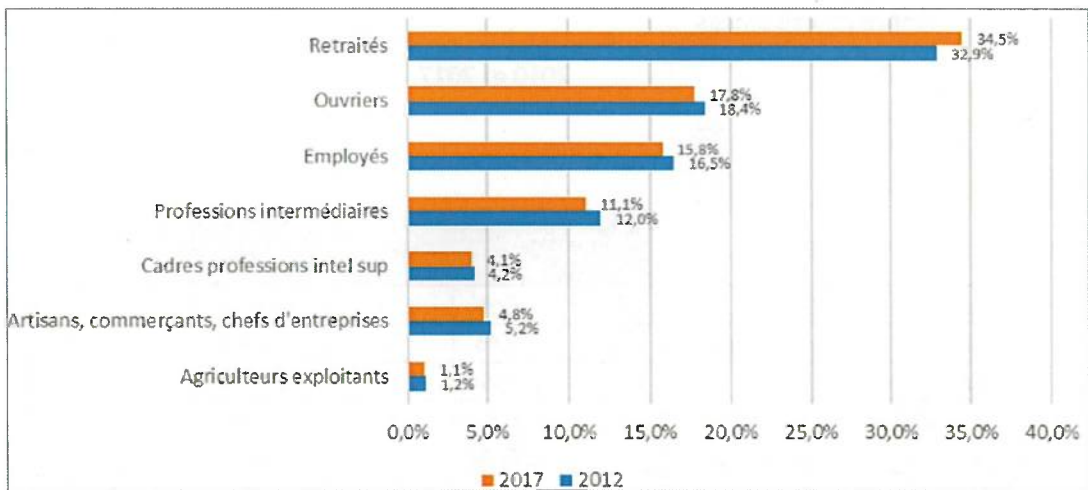
	2012		2017		Evolution 2012/2017
	CBC	%	CBC	%	
Couples avec enfants	2 872	28,60%	2 815	27,40%	→
Familles monoparentales	674	6,70%	757	7,40%	→
Couples sans enfants	3 265	32,50%	3 244	31,50%	→
Total Ménages avec familles	6 811	67,80%	6 816	66,30%	→
Ménages d'une personne	3 078	30,60%	3 341	32,50%	→
Ensemble	10 050		10 286		→

- La part des ménages d'une personne est en augmentation de 2 points entre 2012 et 2017 soit 32.5% (36.9% au niveau national) et les familles monoparentales (+0.7%) soit 7.4% (9.6% pour la France métropolitaine).
- Cette composition des ménages correspond bien à la répartition de la population par tranche d'âge (part des 60 et plus importante).
- Un pourcentage de couples sans enfant plus important que dans la Loire.

10



- Les tranches d'âge qui augmentent sont les 60 ans et plus ; elles représentent 30.9% (26.1% au niveau national, 28.4% pour la Loire) tandis que les 0 à 44 ans marquent le pas d'une manière significative depuis 2007.
- Plus de 7 200 personnes de 60 ans et + (dont 2 680 de 75 ans et +). Une augmentation de +3% par rapport à 2012.
- Les 15-29 représentent 13.3% de la population contre 17.5% en France et 16.9% pour La Loire.



- Une augmentation de la part des retraités (+1.6%) contrebalancée par une diminution globale de celles des actifs sur toutes les CSP (corroborée avec la part des personnes de +60 ans dans la population globale).
- La part des retraités est de 34.5% pour la CBC contre 27.2% au niveau national, 33.6% dans le département.
- Globalement la répartition par CSP se retrouve au niveau départemental.

Territoire - Population CBC – Ce qu'il faut retenir

- 24 215 habitants en 2017. Une légère augmentation de la population entre 1999-2017 mais la part des moins de 40 ans ne cesse de diminuer en nombre et en part dans la population.
- Sur les 25 communes, une seule a plus de 3500 habitants.
- Une diminution constante des naissances depuis 2010.
- Une augmentation du nombre et de la part des ménages d'une personne, de familles monoparentales et des retraités : un territoire vieillissant.
- Les 15-29 ans sont moins représentés que la moyenne nationale alors que les plus de 60 ans sont eux sur-représentés.
- Un territoire avec 3 bourgs-centres mais aussi avec des aires d'influence diverses (notamment hors département) et des axes de circulation qui lui confèrent une situation particulière.

12

Publics fragiles - Solidarité



14

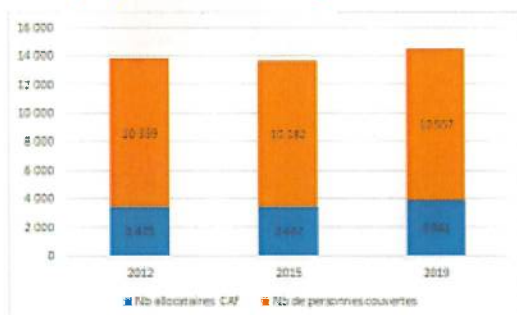
Les populations fragiles

Chiffres clés / tendances

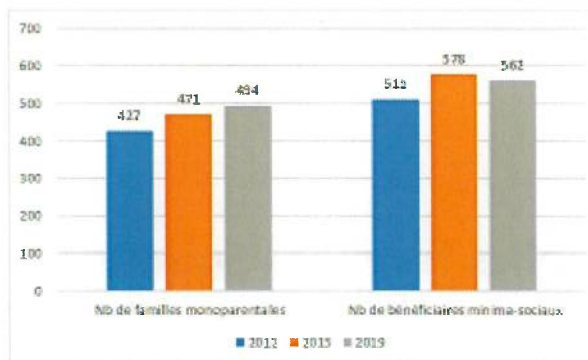
- 3 941 allocataires CAF pour 10 557 personnes couvertes : une augmentation du +13.4% du nombre d'allocataires entre 2012 et 2019 mais de seulement 2% de personnes couvertes (ce qui signifie que ce sont en grande majorité des personnes seules ou ayant peu d'enfants).
- Une augmentation de certains indicateurs de fragilité par rapport à 2012 (minima-sociaux, demandeurs d'emploi, familles monoparentales, nombre d'allocataires en particulier des personnes seules) mais qui restent en deçà du niveau départemental et national.
- 562 ménages allocataires des minima sociaux (Aah- Rsa), soit 21,2% des allocataires. Les 5 communes avec le plus fort pourcentage d'allocataires des minima sociaux par ordre décroissant : Belleruche (28.2%), Charlieu (23%), Pouilly sous Charlieu (18%) , Belmont de la Loire (17.4%), St Denis de Cabanne (16.7%).
- 1 353 ménages allocataires de la prime d'activité en 2019.
- Des familles avec des revenus moyens modestes qui pourraient basculer dans la précarité en cas d'accident de la vie.
- 494 familles monoparentales soit 21,2%.
- Publics repérés : personnes victimes de traumatisme (violence, conséquence de la crise sanitaire...), femmes de détenus, certains jeunes, familles en difficulté avec leurs enfants, foyers modestes mais pas précaires (dépenses logement, véhicules), foyers isolés et avec des difficultés d'accès au droit, aux soins (fracture numérique, problèmes mobilité), séparation... ressortissants agricoles confrontés à des évènements ou difficultés fragilisant la vie familiale et/ou professionnelle.

14

Les populations fragiles : les allocataires CAF



(Données CAF 2012 – 2015 – 2019)



- Une augmentation du +13.4% du nombre d'allocataires entre 2012 et 2019 mais de seulement 2% de personnes couvertes ; ce qui signifie que ce sont en grande majorité des personnes seules ou ayant peu d'enfants.
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales de +15.6%.
- Une augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA de près de 10% entre 2019 et 2012.
- 58 % des allocataires bénéficiaires potentiels de l'action sociale CAF (48.9% Loire);
- 1353 allocataires CAF avec prime d'activité versable soit 34.3% (31.5 % Loire).
- 1776 allocataires de l'allocation scolaires versés soit 57.4% (64.8% sur la Loire).

15

Les populations fragiles : les allocataires MSA

Données MSA	2020
Personnes couvertes par au moins une prestation légale famille au régime agricole	609
Nb d'enfants mineurs couverts par une prestation légale régime agricole	249
0-5 ans	69
6-11 ans	92
12-15 ans	50
16-19 ans	38
Allocataires bas revenus	110
Allocataires RSA	9
Allocataires Prime d'activité	113
Allocataires aide au logement	136
Part des foyers monoparentaux	7,8%

Peu d'allocataires MSA sur le territoire mais en précarité ou fragilité financière

- 610 personnes allocataires MSA (part très faible par rapport aux allocataires CAF (10 500) dont près de 250 mineurs.
- ... dont 7,8% familles monoparentales.
- 110 foyers sont des allocataires à bas revenus soit 47,4% ; peu de bénéficiaires du RSA.
- 113 allocataires MSA percevant la prime d'activité.

16

Les populations fragiles : le chômage sur le territoire

Demandeurs d'Emploi Fin de Mois Données Brutes		Cat A, B, C					
		Communauté			Auvergne-Rhône-Alpes		
		Volume	Poids	Evolution annuelle	Volume	Poids	Evolution annuelle
Total		1 616		+1,4%	668 810		+4,0%
Age	< 25 ans	213	13%	-15%	86 413	13%	+4%
	25 - 49 ans	900	56%	+6%	411 225	61%	+3%
	> 50 ans	503	31%	+2%	171 172	26%	+6%
Sexe	Homme	734	45%	+2%	323 082	48%	+4%
	Femme	882	55%	+1%	345 728	52%	+4%
Ancienneté	≥ 1 an	907	56%	+15%	330 457	49%	+16%
	dont > 2 ans	530	33%	+11%	177 330	27%	+10%

(Données Pôle Emploi – mars 2021)

	2007	2012	2017
Nombre de chômeurs	905	1 165	1 076
Taux de chômage en %	8,7	10,8	10,2
Taux de chômage des hommes en %	6,3	9,7	8,9
Taux de chômage des femmes en %	11,4	12,1	11,6
Part des femmes parmi les chômeurs en %	60,9	52,5	54,6

- Un taux de chômage en diminution de 0,6% entre 2012 et 2017, soit 10,2% (13% au niveau national) avec une part plus importante chez les femmes.
- La CBC est moins touchée par le chômage que le reste du département (13%).
- 1 616 demandeurs d'emploi au 31 mars 2021 soit une augmentation de +1,4% par rapport à mars 2020 (+4% pour la Région).
- La part des DE de <25 ans a diminué de -15% (+4% pour la Région).
- Les +de 50 ans représente 31% des DE tandis que les femmes 55%.
- Un tiers des DE sont inscrits depuis plus de 2 ans.
- 42% des DE ont un niveau de formation de BEP / CAP

17

Les populations fragiles

Des points d'accès aux services et/ou au numérique et un accompagnement centrés sur Charlieu et Pouilly



La Maison des services à Charlieu

CARSAT service retraite Caisse d'Assurance Retraite et de la Sécurité Travail	2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de mois Sur rendez-vous au 3900 ou au 09.71.10.35.60 ou à partir de nos sites www.carsat-nr.fr	
Espace Cyber Lieu de pratiques et d'échanges autour du numérique - Espaces de coworking et de télétravail	Réservation et renseignements : 06.21.85.23.31	
Département de la Loire service social	Du lundi au vendredi de 09h30 à 17h Sur rendez-vous au 04.77.23.24.63	
Aides Association Solidarité pour l'Orientation, l'Insertion et l'Emploi	Lundi et mardi de 10h à 16h30 Jeudi de 09h à 12h30 Tous rendez-vous	
UDAF Union Départementale des Affaires Familiales	Mardi de 09h à 12h et de 14h à 17h Sur rendez-vous dans le cadre de mesures judiciaires	
entraide sociale	2 points par mois de 15h à 18h30 Sur rendez-vous au 04.77.23.24.63	
Pôle Emploi	Mardi et jeudi Sur rendez-vous au 3940	
Mission Locale de Roannais	Jeudi de 09h à 12h et de 14h à 16h Sur rendez-vous au 04.77.68.42.88	
La Cocoon Point Accueil Écoute Jeunes	Mardi et Mercredi Sur rendez-vous au 06.31.30.30.49	

- La **Maison des services à Charlieu** héberge de nombreuses permanences de différents services / structures associatives en termes d'accès aux droits (emploi, insertion, retraite, social).
- **Espace France Services** accueille également sur RDV 4 à 5 demi-journée par semaine pour un appui aux démarches administratives (démarches en ligne, formulaires officiels des administrations, constitutions de dossiers...) sur Charlieu et Pouilly (financement CBC) ;
- **L'EVS la Maisonnée** (Belmont) propose un lieu d'information et un point numérique CAF.

18

Les populations fragiles - L'Espace France Services

L'Espace France Services propose une ouverture hebdomadaire de 24 h...

Ouverture :

- Lundi de 9 h à 12 h (Charlieu) et de 14 h à 17 h (Pouilly)
- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (Pouilly)
- Mercredi de 9 h à 12 h (Pouilly)
- Jeudi de 9 h à 12 h (Pouilly) et de 13 h 30 à 16 h 30 (Charlieu)
- Vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 (Charlieu)

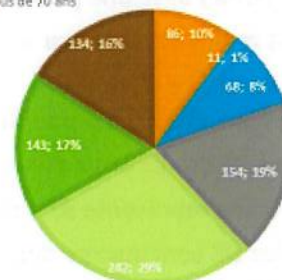
Les usagers ont à disposition :

- Un ordinateur portable avec un accès à Internet et une imprimante,
- Les journaux locaux « La Tribune – Le Progrès », Le Pays Roannais »
- De la documentation sur les différentes thématiques liées à la vie quotidienne (logement, santé, mode de garde, transport, le retour à l'emploi...) et à nos partenaires,
- Le magazine « 60 millions de consommateur » qui peut être emprunté pour quelques jours.
- Un accueil et un accompagnement individuel par des professionnelles formées...

Près de 840 passages d'usagers en 2019 (550 en 2018) pour 358 personnes différentes

- Une augmentation constante depuis 2011 (87)
- 63% sont reçues à Pouilly ; près de la moitié habitent à Pouilly.
- Près de 50% sont âgées de 41 à 60 ans ; très peu de jeunes ; 16% de séniors.
- En grande majorité ce sont des femmes ; inactives
- Près de 40 communes concernées

Moins de 25 ans de 26 à 30 ans de 31 à 40 ans
de 41 à 50 ans de 51 à 60 ans de 61 à 70 ans
Plus de 70 ans



19

Les populations fragiles : l'aide aux plus précaires

- La Commission d'Aide Financière du territoire regroupe toutes les associations caritatives, le CCAS de Charlieu, le CD... pour échanger autour des demandes financières des personnes (une fois par mois) : le montant de chaque intervention reste modeste (en moyenne entre 120 et 140 €). Les principales dépenses sont liées à la mobilité (réparation véhicule...), au logement (gaz, électricité, chauffage...), aux soins.
- Le service d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA intervient auprès des ressortissants agricoles actifs et retraités.
- Le FSL du conseil départemental exclu les logements classés F et G.
- Des liens étroits existent entre les partenaires mais une méconnaissance de ce dispositif par les élus et les autres acteurs ; peu de demande directe faite aux mairies (1 seul élu à la CRAF).
- Vigilance : une couverture géographique relative (CCAS ?) ; des problèmes de mobilité pour retirer les colis ; nouveau lotissement à Belleroye ; une précarité plus marquée sur l'est ; les personnes en précarité financière peuvent se nourrir mais ne paient pas les autres dépenses ; réticence des personnes à solliciter de l'aide alimentaire ; personnes aux revenus modestes ;
- Autre dispositif : repas à 1€ dans les cantines de 4 communes.



22

Les populations fragiles : l'aide aux plus fragiles

- **Les travailleurs sociaux du département** sont répartis sur le territoire en plusieurs équipes. Des permanences sont proposées à Charlieu, Belmont... et des visites à domicile.
- La MSA met en place un Plan d'Action Sanitaire et sociale 2021-2025 pour répondre aux besoins des agriculteurs. Dans le cadre du dispositif de prévention du risque suicide de la MSA Ardèche Drôme Loire, co-porté par l'Action Sanitaire et Sociale et le service de Santé Sécurité au Travail, la MSA agit en partenariat avec Loire Prévention Suicide.
- Le service social de la CAF intervient sur le territoire Forez-roannais sur rendez-vous ou en visite à domicile auprès des familles en situation de séparation, de veuvage, de maladie ou handicap d'un enfant, ou de décès d'un enfant et dans le cadre d'impayé de loyer et de non-décence des logements.

- **Le Réseau Cap25** de Riorges intervient sur le secteur concernant des personnes avec des situations complexes vivant à domicile ayant des problèmes psychiatriques, d'addiction, en rupture de soins... Quid de l'accompagnement de proximité à la fin de la prise en charge ?

- Les acteurs en lien avec les jeunes et les familles en fragilité parentale sont actifs : **La Sauvegarde, Pléiades, l'ADMR Pays de Belmont, la PJJ, le Cocon, la Mission Locale...** (cf. familles parentalité ; jeunesse)

23

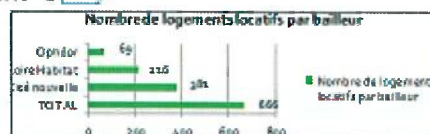
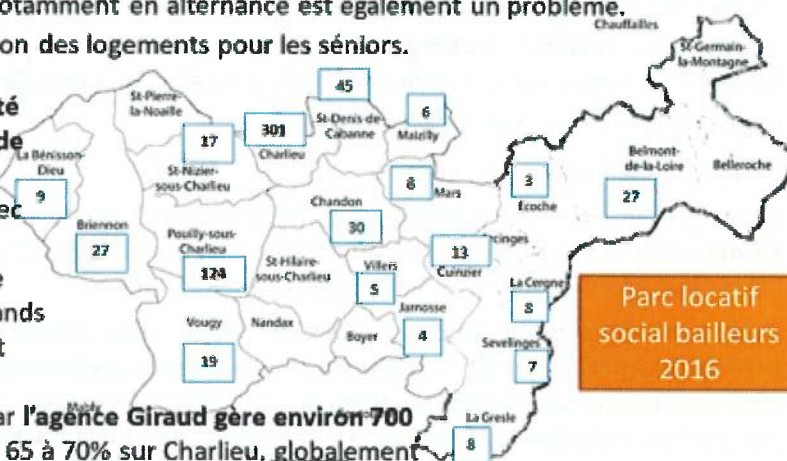
Les populations fragiles : l'offre d'insertion portée par la CBC

- Depuis 25 ans, CBC porte un chantier d'insertion.
- Des postes en insertion (de 2 ans maximum) sont proposés à la déchetterie et pour la remise en état des chemins / rivières soit 13,7 ETP (16 personnes).
- Les agents en contrat sont suivis par l'association d'insertion ELLIPPS qui est en permanence le vendredi matin à la Communauté de communes.
- Un turn-over est à noter sur ces postes.
- **L'Association Solidaire d'Orientement Insertion Emploi** accueille et accompagne les demandeurs d'emploi 3 demi-journées par semaine à la Maison de Services à Charlieu : personnes éloignées de l'emploi (problèmes santé...), orientées par les travailleurs sociaux, peu d'outils d'insertion freinent leur intégration, difficulté à maintenir les liens.
- Des dispositifs d'aides à la mobilité pour les seniors (blabla courses, loisirs) par la MJC de Briennon.

24

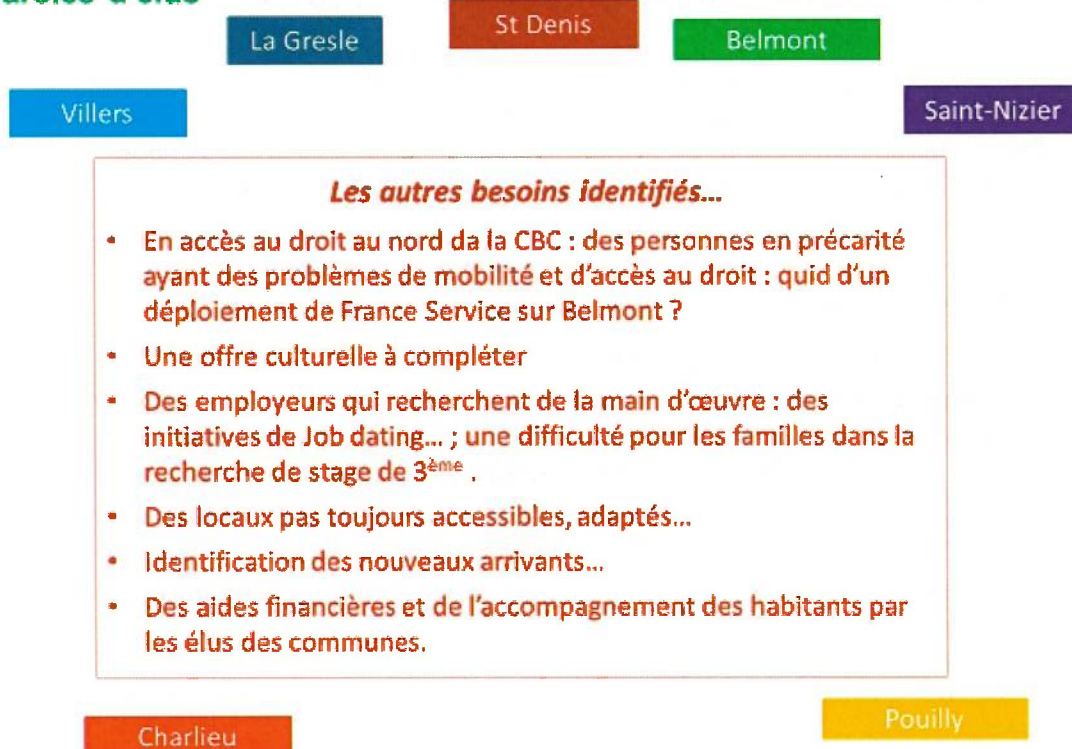
Les populations fragiles : les difficultés liées à l'hébergement

- Pas d'hébergements d'urgence sur le territoire pour les personnes victimes de violence ; des mises à l'abri sur Roanne et alentours avec différentes structures (SOS violences conjugales – Foyer Vers l'Avenir...) : difficultés de l'éloignement ; les victimes ont également besoin d'écoute : peu de solutions sur le territoire. L'ARRAVEN intervient pour l'aide aux victimes.
- Le logement des jeunes notamment en alternance est également un problème.
- L'accessibilité et l'adaptation des logements pour les seniors.
- **Un parc locatif social porté par des bailleurs publics de près de 700 logements, réparti sur le territoire avec une grande majorité sur Charlieu et Pouilly. Peu de liste d'attente. 50% de grands logements et globalement anciens.**
- **Un parc locatif privé géré par l'agence Giraud gère environ 700 logements également, dont 65 à 70% sur Charlieu, globalement anciens mais en bon état. Peu de liste d'attente.**
- Des aides financières de la CBC (PIG) pour la rénovation des logements ont permis de réhabiliter 116 logements entre 2019 et 2021.



25

Paroles d'élus



Les autres besoins identifiés...

- En accès au droit au nord de la CBC : des personnes en précarité ayant des problèmes de mobilité et d'accès au droit : quid d'un déploiement de France Service sur Belmont ?
- Une offre culturelle à compléter
- Des employeurs qui recherchent de la main d'œuvre : des initiatives de Job dating... ; une difficulté pour les familles dans la recherche de stage de 3^{ème} .
- Des locaux pas toujours accessibles, adaptés...
- Identification des nouveaux arrivants...
- Des aides financières et de l'accompagnement des habitants par les élus des communes.

26

Les populations fragiles : ce qu'il faut retenir



- Des publics fragiles repérés sur le territoire même si les indicateurs de précarité sont inférieurs à ceux du département et de la France.
- Une couverture géographique relative par rapport à l'aide aux plus précaires ; un réseau des partenaires (associations caritatives, CCAS Charlieu, travailleurs sociaux) très opérant. Une commission financière revue dans le cadre de la CTG.
- Des manques relatifs à l'hébergement des personnes victimes de violence et pour les jeunes primo-accédants et/ou en alternance ainsi que pour la mobilité.
- Une offre d'insertion faible sur le territoire.
- Un partenariat à élargir et à définir.
- Les acteurs intervenant auprès des familles en fragilité parentale ainsi que les jeunes actifs et travaillent en réseau pour la mise en place d'actions partenariales (cf. thématiques familles / parentalité et jeunesse).
- L'accès au droit était une priorité de la CTG ; des services ont été créés, centrés essentiellement autour de Charlieu : la couverture géographique est à interroger ainsi que la connaissance de ces services par les habitants ; des adaptations au niveau des modalités d'actions autour de la réduction de la fracture numérique.

27

Les populations fragiles : des priorités



- Une meilleure couverture géographique des services d'accès au droit (en lien avec le numérique) ; une amélioration des services existants et une connaissance par les habitants de ces services (irrigation de la « maison de services »)
- Des dispositifs de logements à imaginer pour l'urgence (femmes victimes de violence, décohabitation de jeunes...), les jeunes (primo-accédants) en formation, premier emploi, en alternance... : identification dans chaque commune d'hébergements (ex : touristiques, identification d'un élu relais dans chaque commune, identification d'un interlocuteur unique pour les acteurs du territoire pour faire le lien pour rompre l'isolement des acteurs face à cette situation...).
- Des dispositifs à imaginer autour de la mobilité : sous forme d'offre d'insertion garage solidaire, voiture auto-partage, aides financières aux réparations de véhicules, cellule de veille (pour trouver des solutions aux situations individuelles), transport à la demande, échange de savoir... (ex : La Pacaudière, St-Just en Chevalet, Briennon...)
- Une amélioration de la complémentarité des acteurs du social et des élus autour des aides financières et de l'aide alimentaire pour une meilleure efficacité... : un partenariat à élargir, un rapprochement avec les élus, des dispositifs de mobilité pour accéder aux associations caritatives, un fond multi-partenarial élargi ?
- Un partenariat à élargir et à définir.

28



Les séniors



30

Les seniors et le vieillissement

Chiffres clés / tendances

- Un territoire vieillissant : plus de 7 200 personnes de 60 ans et + (dont 2 680 de 75 ans et +), soit 30,9% de la population (supérieur au niveau national et départemental).
- Une augmentation de +3% par rapport à 2012.
- L'isolement résidentiel seniors dans la CC est important en particulier pour les 80 ans et + dont plus de la moitié vit seule.
- **Données APA ?**
- Des équipements / services à destination des seniors variés sur le territoire (publics, privés...) dans tous les secteurs (dans les établissements, aides à domicile, portage de repas, services de soins...) mais très largement en deçà des besoins. Un besoin d'accueil de jour, d'aide aux aidants... Des difficultés de recrutement.
- L'hôpital de Charlieu regroupe plusieurs services : un service de Soins et de Réadaptation (SSR) de 35 lits, un EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes) de 85 lits, un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 49 places ; il assure une coordination des acteurs.
- La crise sanitaire a affecté fortement, durablement (?) les seniors (et leur famille); des professionnels en première ligne, impliqués tout au long de ces 2 années et impactés durement.. « Sortir de notre torpeur » est une priorité.

Les seniors et le vieillissement : une réseau gérontologique actif

- Une filière gérontologique sur le Pays Roannais (réseau coordonné : un « répertoire des services à la personne » a été créé à destination des habitants. Une diffusion à performer auprès des élus.
- Une coordination des acteurs au niveau local : cellule de veille pour les personnes âgées sans solution (problème cognitifs, psychologiques); des liens distendus en raison de la crise sanitaire
- Des animations au sein des établissements, des interactions entre les structures associatives du territoire et les établissements, des seniors impliqués dans la vie locale par différents biais (bénévolat, adhérents à des associations..).
- Des acteurs qui proposent des animations de diverses natures : atelier informatique, mémoire, actions diverses portées par les MJC / EVS... : « blablacourses » et « blabla évasions », jardin.. (Briennon), rendez-vous des savoirs: 80 personnes, atelier théâtre dans une résidence autonomie (MJC Charlieu), 5 bibliothèques communales (portage de livre), « la tête et les jambes », Association les Cigales..., Lire et Faire Lire sur Chandon et Charlieu



Aides humaines	
ADRES & DOMICILE	10 11
ADRES & DOMICILE	10 14
AUTRES STRUCTURES DE COORDINATION	10
Aides matérielles	
TRAVAIL	10 17
MONTAGE DE MEUBLES	10 21
MONTAGE AIDE TECHNIQUE	10 24
ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT	10 27
Aides morales	
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ANCIENS	20
CONSEIL JURIDIQUE	20
ANALYSE D'IMPACTS	20
MONTAGE D'UNE LIANCE A DOMICILE	20 21
Accueil orientation	
INFORMATION ORIENTATION - AIDES FINANCIERES	20 22
COORDINATION ACCOMPAGNEMENT	20 27

Hébergements	
ACCUEIL DE JOUR	20
RESIDENCES AUTONOMES	20
RESIDENCES SUPPLEMENTAIRES	20-22
HEBERGEMENTS TEMPORAIRES	20-22
LOGIS D'URGENCE	20-22
RESIDENCES D'ACCUEIL	21
PLACES LITTES DE VAL	21
Le Centre Hospitalier de Roanne	
PERMANENT	22
LOGIS RESIDENCE SEJOURS DE JOURNALS	22
CLINIQUE MEDICALE DE PNEUMOLOGIE DU QUAI AZE	22
CLINIQUE HOSPITALIERE D'OROPHARIE	22
LEVA (CENTRE SPECIALISE ALZHEIMER)	22
LE SERVICE SOCIAL	22

Les seniors et le vieillissement : ... la suite

- La Maison Loire Autonomie à Roanne propose des permanences physiques et téléphoniques pour les habitants.
- Les caisses de retraite (CARSAT, MSA, FILIERIS et ANGDM), regroupées en interrégimes Atouts Prévention Rhône-Alpes, sont impliquées dans le conseil, l'information, le maintien à domicile, des actions de prévention (coordination à l'échelle départementale par la Conférence des financeurs).
- Une solidarité familiale et de voisinage bien présente.
- Les chèques « sortir + » bien utilisés mais parfois complexes et réservés à certains seniors.
- Des bâtiments, locaux des structures de « loisirs », « publics » pas toujours adaptés ; idem pour les logements sociaux ou pour ceux des propriétaires-occupants.
- Ressenti des seniors sur le fait d'être « assisté », « de ne plus rien valoir », « de consommer de l'animation sans être acteur ».
- Les besoins repérés par les acteurs : le soutien des aidants (personnes porteuses de handicap ou en perte d'autonomie) ; la prise en compte des seniors dans leur globalité ; la connaissance des services, dispositifs, animations... par les habitants, l'accès aux services publics et l'isolement (social / mobilité).
- Quelques actions menées en direction des seniors dans la précédente CTG (état des lieux des services de portage de repas ; mais une communication vers les habitants et communes à réaliser) ; l'ouverture d'un lieu de répit pour les aidants (à consolider et à développer).

33

Les seniors et le vieillissement : ce qu'il faut retenir



- Un territoire vieillissant.. avec une tendance à la hausse dans les années à venir.
- Une offre de service à domicile et en établissements en deçà des besoins. Quelques manques repérés (aide aux aidants, hôpital de jour...).
- Un réseau d'acteurs du vieillissement actif autour de l'hôpital mais impacté par la crise sanitaire.
- Des actions / activités de lien social, de prévention et d'accès au droit à performer notamment vers les seniors les plus isolés ; la posture du « faire avec » à développer ; des liens avec les structures de l'animation de la vie locale à consolider (EVS, associations diverses...) et avec les caisses de retraite.
- Une information sur l'offre de services autour du vieillissement auprès des habitants et des élus à améliorer.
- L'accessibilité limitée dans les bâtiments.

34

Les seniors et le vieillissement : les priorités



- La prise en compte de la personne âgée dans sa globalité.
- L'offre de services auprès des séniors et de leur famille à renforcer et développer : accueil de jour, nombre de places (hors CTG ?), aide aux aidants ainsi que l'information aux habitants.
- Le partenariat entre les acteurs du vieillissement et des services à maintenir autour....
- ... des actions de prévention de la dépendance, de lien social à renforcer : activités culturelles et physiques, sorties / vacances, actions intergénérationnelles (accueil de loisirs, crèches, écoles....), outils adaptés (livres audio, gros caractère, aide à la mobilité...) en favorisant l'ouverture des animations au sein des structures accueillant des séniors à tous, actions / projets des associations « généralistes » ouvertes aux EHPAD, les échanges d'expérience et l'essaimage (blabla course, évasion..., ateliers intergénérationnels, implication des séniors, accès au droit, fracture numérique.....)
- Le repérage et l'accompagnement des personnes les plus fragiles les plus isolés avec :
 - l'appui des communes : listing à disposition, identification de bénévoles (aller au domicile : écoute, lecture, portage de livres, accompagnement vers les animations existantes...),
 - l'appui des services d'aide à domicile, des assistantes sociales APA, les structures évaluatrices et les travailleurs sociaux de la MSA,
 - le renforcement du réseau des EVS / MIC avec les associations et structures en lien avec les séniors : recensement des acteurs...

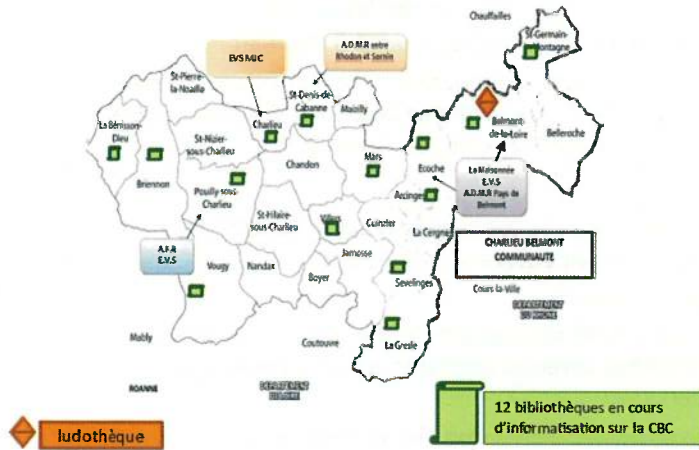
34

L'animation de la vie sociale



36

Animation de la vie sociale : des acteurs incontournables



Animation de la vie sociale – Autour du livre et des jeux ...

- Une médiathèque intercommunale à Charlieu (prêt, animations culturelles, séances d'animations, collaboration avec des partenaires, accès internet) : 1 625 emprunteurs actifs en 2019 dont 40% ont moins de 15 ans;
- ... et 13 autres bibliothèques communales sur la CBC assurent des prêts mais aussi des animations diverses (fluctuant selon les communes) et sont animés par des bénévoles (parfois épuisés, démunis).
- Un projet de réseau des bibliothèques en cours de construction au niveau intercommunal : vigilance autour des moyens de la CBC vers les bibliothèques des communes et du rôle que peut jouer l'interco sur cette mise en réseau.
- Des initiatives diverses autour du livre : partenariat UDAF / Association Lire et Faire lire (fête du livre dans les écoles + spectacles itinérants)...

2019 emprunteurs actifs MI	Hommes	Femmes	Total	%
Moins de 15 ans	309	339	648	39,9%
De 15 à 64 ans	184	500	684	60,1%
Plus de 65 ans	89	204	293	
Total	582	1 043	1 625	100%

Une ludothèque intercommunale à Belmont ...

- ... à destination des structures petite enfance, enfance, jeunesse handicap, PA, établissements scolaires avec un service de ludobus)
- ... très bien fréquentée
- Des « fêtes autour des jeux » organisées en partenariat qui rencontrent un fort succès ;
- Des projets autour de la mise en place d'ateliers jeux dans les communes (recherche volontaires, salle...).

Animation de la vie sociale – Les acteurs de la culture et des loisirs

Des acteurs autour de la culture...

- Une école de musique associative propose de la pratique individuelle et collective. Intervention dans les écoles pour présenter des instruments de musique.
- Le théâtre et le Cinéma de Charlieu.

Différentes associations dans chaque commune qui animent le territoire

- L'Amicale Laïque de Pouilly développe des activités jeux, un café associatif.
- L'Engrenage (recyclerie) à Charlieu
- Comité d'animation et de promotion à Charlieu, Association fête de la Soierie, Comités de Fêtes (Saint-Nizier, Vougy, Ecoches...)....

L'accès à la culture, point important travaillé dans le cadre de la précédente CTG reste une priorité pour les acteurs mais encore à réinterroger

- Une volonté et une dynamique forte des partenaires.
- Une programmation culturelle (spectacles vivant) perçue comme limitée sur le territoire en particulier 6/12 ans. A contrario des initiatives diverses (festivals, accueil d'artiste en résidence....) portés par les MJC, EVS, CBC...
- Un collectif d'artistes, des structures en cours de constitution ; le recrutement d'un professionnel au niveau de la CBC dans le cadre d'une convention avec la DRAC pour travailler un projet d'Education Artistique et Culturelle.
- Un pass-culture pour les jeunes (3 MJC) qui n'a pas fait ses preuves (crise sanitaire, modalités...).
- La création d'un nouvel Espace de vie sociale et un travail de réseau qui s'est développé

39

Animation de la vie sociale – la suite...

- **Trois EVS** qui jouent un rôle de lien social, de services aux habitants (accès au droit, fracture numérique), de dynamique locale et d'implication des habitants, de prise en compte des préoccupations environnementales (circuits courts, qualité alimentaire...), d'animations culturelles... Un partenariat efficient, des actions communes entre les EVS (outils de communication affiches et mail créés....) : **des actions concrétisées de la CTG.**
- Des acteurs autour de la culture constitués en réseau ; **une filière à structurer ; des actions / activités intercommunales (autour du livre et du jeu) à diffuser sur le territoire.**
- Des **associations nombreuses** à Charlieu mais aussi sur tout le territoire.
- Des **acteurs incontournables à impliquer** : Amicale Laïque de Charlieu (café associatif et bcp d'animations autour du jeux proposées), Comité de coordination (Fête de la Soierie) et le comité d'animation, la Vieille échoppe (asso autour du jeux), le théâtre et le cinéma de Charlieu, Comité des fêtes de St Nizier et de Vougy.
- Des **initiatives, des projets, ressources** diverses : Circuit « label Vélo », label Sport et Nature de la commune de Belmont au regard des équipements sportifs et des gîtes d'accueil, accueil des nouveaux arrivants (cf. Ecoche, Charlieu...), pique-nique proposé (Ecoche), Association France Loire Fertile (Itinérance, bivouac, la Caravane de Cluny à Charlieu...), groupe habitants « virtuel » pour échanger des livres (quels regards sur ce type d'initiatives ?)...
- Un volet autour de **la transition écologique, la protection de l'environnement**, une alimentation saine très présent (acteurs associatifs, élus...).
- La **mobilité « physique » et « culturelle »** : un vrai frein.

39

Animation de la vie sociale – Zoom sur les EVS

Zoom sur le volet animation de la vie sociale de la MJC de Charlieu (données 2019/2020)

Secteur Espace de vie sociale

- Découverte du monde : Conférences, films, document Terre, récits de voyage par des adhérents ouverts à tous ; environ 70 personnes présentes ; séance gratuite pour les adhérents afin d'élargir le public.
- Implication de 5 bénévoles dans la programmation du théâtre Saint-Philibert et adhérents de la MJC vont assister à des spectacles / représentation (jazz Manouche...).
- Organisation du festival « Les Férères » : près de 2000 spectateurs et le festival les « Férus » (25 représentations sur Charlieu et Pouilly).
- Mise en place d'une cabine à livres devant la MJC.
- Implication dans la représentation de la Comédie de Saint-Etienne « la Bêtise ».
- Un Jardin partagé à la MJC.
- L'AMAP : 30 adhérents autour de 5 producteurs bio
- Le rendez-vous des savoirs (environ 70 adhérents)

Secteur activités artistiques, culturelles, sportives et bien être : plus de 360 adhérents

- Cuelllette, contes, anglais, badminton, danse, dessin, éveil sportif, musique, méditation, pilates, théâtre, zumba...



40

Animation de la vie sociale – Zoom sur les EVS

Zoom sur les 4 domaines d'intervention de l'Espace de Vie Sociale la Maisonnée – ADMR de Belmont (données 2019)

Une centaine de personnes participent aux différentes activités de 6 à 91 ans dont 78% ont plus de 60 ans.

Secteur Animation :

- Ateliers de bien-être et de loisirs créations
- Animation locale

Culture et loisirs :

- Atelier de français Informatique
- Us et coutumes : découverte faune et flore ; éducation à l'environnement ; jardin partagé et des sens

Lien social et intergénérationnel

- Atelier rencontre et découverte ; conseil et service ; recrea Eve et Adam

Information

- Point information et point numérique CAF

Les Ateliers de la Maisonnée - Année 2019

Tai chi et Qi-gong Tous les vendis, de 10h00 à 11h15 à Belmont tarif : 4€ la séance	Canoë Atelier pour enfants du complexe sportif du Parc d'eau à Belmont 7 heures en sept 2019
Régionalisme Tous les vendis, de 15h00 à 16h15 à Belmont tarif : 4€ la séance	Chœurs Atelier pour enfants, tous les jeudis, de 16h00 à 18h00 à Belmont tarif : 4€ la séance
Mangroves 1 mardi sur 2, de 19h00 à 19h30 à Belmont tarif : 4€ la séance	Informatique pour débutants Tous les mercredis, de 10h00 à 14h00 à Belmont tarif : 4€ la séance
Couture 1 vendredi sur 2, de 19h30 à 19h30 à Belmont tarif : 4€ la séance	Carnet à Service en 10V au bureau de l'ADMR à Belmont, ou à domicile tarif : gratuit - ouvert à tous
Dallelles au Dessin Tous les vendis, de 14h00 à 16h00 à Belmont tarif : 4€ la séance	Travaux à Découverte 1 mardi par mois, de 19h30 à 19h30 à Belmont tarif : gratuit
Patchwork 1 mardi sur 2, de 14h00 à 17h00 à Belmont tarif : 4€ la séance	Recueil Eve & Adam Tous les jeudis, de 19h30 à 19h30 à Belmont tarif : gratuit - ouvert à tous
Français les 2 ^{es} et 4 ^{es} vendis, de 10h00 à 11h00 à Belmont tarif : 2,50€ la séance	

41

Animation de la vie sociale – Zoom sur les EVS

Zoom sur l'Espace de Vie Sociale de Pouilly – Familles rurales (données)

Une centaine de personnes participent aux différentes activités en majorité résidant à Pouilly sous Charlieu, Iguerande, Charlieu, St Pierre la Noaille, Vougy, Briennon et Fleury la Montagne.

- Secteur Animation loisirs adultes et enfants
- Animations locales (lien social)
- Gestion d'un la Maison des services publics
- ALSH 3-14 ans



Le bénévolat en question... surtout dans le contexte de crise sanitaire...

- Le soutien et la formation aux bénévoles était une action de la CTG non réalisée.
- Le sujet est toujours d'actualité... : appui technique (remplir dossiers subvention, formations communes...)
- France Bénévolat a peu de demande sur le territoire

42

Paroles d'élus

Villers

Briennon

Le Cergne

Belmont

La Gresle



L'animation de la vie locale mise à mal par la crise sanitaire (y compris Pass sanitaire)

- **Diminution des bénévoles** dans les associations locales ainsi que la baisse des effectifs malgré les aides financières de l'Etat pour l'adhésion dans des associations avec des grosses fédérations ; certains club séniors n'ont pas repris ;
- **La mise en réseau des bibliothèques** et l'informatisation apporte un plus ; des bénévoles parfois fatigués ; un rôle très important joué par les bibliothèques (accueil élèves des écoles, lecture...) ; des boîtes à livres en libre service ;
- **Des espaces extérieurs aménagés** pour créer du lien (city-stade, espaces sportifs, jeux pour enfants, : des projets en cours dans des nombreuses communes ; des locaux mis à disposition des jeunes ;
- **Le lac de Belmont** et ses aménagements attirent de nombreux habitants des communes alentours.

Des initiatives des élus...

- **Vers les séniors isolés** : tenue d'une liste de personnes à contacter : portage de courses, lien téléphonique...
- **Vers les nouveaux arrivants** : livret d'accueil, pot d'accueil, présentation des associations, cadeau cep de vigne, fête des mères... (à étendre).
- **Pour la création de marchés locaux** (Belmont, St-Hilaire) qui dynamise le lien social et renforce les commerces locaux ; du transport à la demande pour aller des villages au bourg centre.
- **Mise à disposition de parcelle** pour jardin intergénérationnel à St Nizier animé par des bénévoles à la demande du CME ; carré potager école St-Denis ; MJC Briennon : jardin pédagogique...
- **Pique-nique participatif régulier** ; gouter / repas intergénérationnels (écoles / séniors) ; marche co-organisée école / association de séniors.

43

Animation de la vie sociale – Ce qu'il faut retenir



- Sortir de la torpeur, une crise sanitaire qui a « entamé » le vivre ensemble, favoriser l'isolement et le repli sur soi, les « fractures ». Des dynamiques à faire repartir au niveau des acteurs et des habitants.
- L'accès à la culture, point important travaillé dans le cadre de la précédente CTG reste une priorité pour les acteurs mais encore à réinterroger. Une volonté et une dynamique forte des partenaires.
- Un projet de réseau des bibliothèques en cours de construction au niveau intercommunal : un tournant à négocier... bibliothèques comme lieu d'échanges, de lien social...
- Le « jeux » toujours identifié comme support de lien social et de soutien à la parentalité. Une ludothèque moteur.
- Une sensibilisation des plus jeunes (notamment via l'école : temps scolaires, péri et extrascolaire) à la musique et toutes formes d'art à interroger (« ressources » fortes sur le territoire).
- Une programmation culturelle (spectacles vivant) perçue comme limitée sur le territoire. A contrario des initiatives diverses (festivals, accueil d'artiste en résidence....) portés par les MJC, EVS, CBC...
- Un projet d'Education Artistique et Culturelle qui peut fédérer ; Un collectif d'acteurs de la culture qui doit définir des priorités.
- Des outils supplémentaires à réfléchir : aides financières aux familles pour l'adhésion à des associations (culturelles et sportives), un pass-culture à réinterroger, une implication des habitants dans la construction des projets pour une meilleure adhésion.
- Un rôle primordial des communes dans l'animation de la vie locale : des espaces extérieurs et intérieurs dans chaque commune qui facilitent la rencontre et les échanges (bibliothèque, écoles, espaces de jeux / pétanque, pique-nique..., accueil des nouveaux arrivants...); un appui en ingénierie pour les accompagner dans la réflexion.
- Des initiatives, des projets, des ressources à mieux exploiter... La notion d'itinérance à creuser

44

Animation de la vie sociale : les priorités



- Le rôle joué dans l'animation de la vie locale par de nombreux acteurs (bibliothèques ; ludothèque ; associations culturelles, sportives, loisirs et caritatives ; écoles ; structures petite enfance ; EHPAD ; communes ; autres EVS de proximité...) **est important**. (Affiner le recensement, renforcer le partenariat entre les acteurs associatifs et les EVS et le réseau des EVS ; construire une démarche de « aller vers » : thèmes ?...).
- Le volet culture est toujours à renforcer mais des forces vives sont importantes (collectif, la CBC : réseau des bibliothèques ..., les EVS...) ; définir les priorités ; faciliter l'accès aux associations pour les familles les plus précaires ; développer le faire-avec...
- Des lieux / espaces extérieurs, intérieurs dans les communes comme enjeu de lien social ; une politique d'accueil des nouveaux arrivants... (rompre l'isolement, implication de nouveaux bénévoles..., un travail de dentelle à la commune, lien avec les élus, les associations locales...).
- L'idée « d'itinérance » dans le déploiement des activités, du faire-avec, de lien social pour limiter l'isolement (un travail de dentelle à la commune, lien avec les élus, les associations locales...).
- Le besoin de « formation » ou d'accompagnement des bénévoles est toujours une priorité (soutien administratif...). Qui ? Où ? (Point d'Appui à la Vie Associative sur le territoire ?)
- Une amélioration de la communication sur les différents événements du territoire ? Qui ? Comment ?

45



La jeunesse



47

La jeunesse

Chiffres clés / Tendances

- 2 145 jeunes de 15/24 ans qui représente 13,3% de la population (inférieur au département, 16,9%) ; en baisse de près de 6,6% entre 2012 et 2017 concentrée les 18/24 ans.
- 923 adolescents de 15/17 ans et 1 222 jeunes adultes (18-24 ans).
- Une diminution significative des jeunes 18-24 ans scolarisés entre 2012 et 2017 (-9%) soit 32,3% (50,8% dans la Loire).
- 85 apprentis sur le territoire en 2020 ; une diminution de 18% par rapport à 2016 et de -26,6% de jeunes originaires de la communauté de communes ; mais un territoire qui redevient attractif pour l'apprentissage.
- Des jeunes qui sont en emploi très tôt et qui poursuivent peu leurs études.
- Un taux de chômage des jeunes beaucoup plus bas qu'au niveau national.
- Au 30 juin 2021, la cellule de décrochage scolaire a repéré sur le territoire (données Mission Locale) : 41 jeunes en situation de décrochage (*) dont 17 en solution (scolaire, formation, emploi), 23 décrocheurs et 1 en obligation de formation (mineur devant être en situation de formation, de scolarité, d'emploi, de service civique, d'accompagnement...).

(*) jeunes de 16 à 20 ans repérés à un moment précis en décrochage scolaire. 4 campagnes de repérage des décrocheurs dans l'année)

47

- Quelques situations de jeunes «complexes» en particulier des jeunes parents (monoparental).
- Des jeunes de – de 25 ans qui travaillent et qui vivent chez leurs parents parfois dans des situations précaires, fragiles.
- La problématique de logement et de mobilité pour certains jeunes « primo-accédant », avec un soutien familial limité.
- Un manque d'ouverture culturelle au sens large.
- Quelques jeunes en difficulté, des lieux de regroupement à Charlieu qui peuvent interroger : une appréhension des professionnels pour intervenir auprès d'eux

La jeunesse : la scolarité

Une offre scolaire pour les jeunes centrée sur Charlieu

- 2 collèges (un public et un privé) et 2 lycées d'enseignement général (idem) à Charlieu.
- Au lycée Jérémie de la Rue : 2 sections pro (gestion – électricité)
- Mais aussi un lycée agricole privé à Ressins (de la 4^{ème} jusqu'à l'enseignement supérieur) et la Maison Familiale et Rurale de Vougy dans le secteur de l'assistance aux personnes.
- Des jeunes qui fréquentent des établissements sur des territoires limitrophes et réciproquement.
- Les problématiques remontées des établissements : harcèlement, consommation / addiction à la pornographie qui peuvent entraîner des comportements dangereux dès la 6^{ème}. La crise sanitaire a provoqué une perte de repère, de motivation, crainte des élèves et des professeurs sur une baisse de niveau.
- Le premier choix d'orientation : localisation des établissements à proximité... (freins symboliques : difficulté à quitter le territoire, habitude familiale..., incertitude des jeunes sur le choix d'orientation post-bac ; des places limitées en master ; réforme du bac / parcours sup...
- Deux dispositifs d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : MJC de Charlieu (20 collégiens / lycéens) et l'AFR de Pouilly.

La jeunesse : L'offre de loisirs

5 structures de loisirs jeunesse pour les + de 12 ans

- Charlieu, Briennon, Nandax, Belmont ; 2 accueils jeunes associatifs.
- Des difficultés à mobiliser les jeunes dès 13/14 ans en partie dues ...
- ... au fonctionnement sous forme « d'accueil de loisirs », le turn-over des animateurs (pénurie : rémunération basse, coût de la formation, pas de logement, formation non adaptée, manque d'expérience de ce public...), une communication limitée sur les réseaux sociaux ou dans les établissements scolaires
- La proposition d'activités dites de « consommation » est une première accroche pour fidéliser les jeunes et les faire travailler en mode projet par la suite ; être un interlocuteur en cas de besoin.
- Un partenariat des « clubs ado » à performer ; des liens qui se créent avec des structures hors territoire.

51

La jeunesse : L'offre de loisirs

Zoom sur l'accueil ado intercommunal (données 2020)

- Organisation de séjours, chantiers de jeunes, stages sur plusieurs jours, animations à distance (plateforme de travail collaboratif, salon vocal, visio) et un smartphone à disposition de l'animateur...
- 52 jeunes de 13 ans et + inscrits

Zoom sur le secteur jeunes 11/17 ans – MJC de Charlieu (données 2019/2020)

- 46 jeunes inscrits en juillet dont 27 préado de 11 à 13 ans et 21 de 14 à 17 ans ; 65% de garçons.
- Secteur jeunes 14/ 17 ans : ouverture les mardis, jeudis et vendredis 17h à 19h, mercredis 13h à 18h, samedis 14h à 18h ; vacances : du lundi au vendredi 9h à 12h / 13h à 18h.
- Un travail de proximité avec les Collèges et lycées en lien notamment avec la Junior Association (Club écologique) autour projet de fresque, les directions....
- Séjour « en autonomie » pour les 14/17 ans en lien avec Chauffailles (15 jeunes).
- Des projets ciblés : projet Graff (10 jeunes) ; Drone (10 jeunes dont la moitié de Charlieu et du CS Moulin à vent) ; Vidéo (9 jeunes) ; Camp multi-sport (13 jeunes).
- Des veillées (bonne fréquentation quand il y a des sorties mais pas sur place).

52

La jeunesse : une offre pour les jeunes en fragilité

Le Cocon (Point d'accueil Ecoute Jeunes intégré à la MJC) : un acteur de prévention accueille les jeunes de 12 à 25 ans et leur famille à Charlieu

- 57 jeunes reçus (241 entretiens) ; peu de 20-25 ans
- 13 parents reçus (16 entretiens)
- 365 jeunes ayant participé aux actions de prévention.
- Une augmentation des demandes des jeunes déjà suivis, depuis la pandémie.
- Des actions de prévention, des interventions ponctuelles avec des professionnels et/ou des jeunes (lycée Jérémie de la Rue, Collège Notre Dame, ALSH de la CBC, MFR de Vougy...). Une volonté d'aller à la rencontre des jeunes au sein des structures qu'ils investissent.
- Animations de séances « Thé Doudou » : lieu d'échanges pour les jeunes parents.
- Le Cocon est également un pôle ressources pour les professionnels du territoire (et au-delà).
- La Prestation de Services jeunes de la CAF permet une souplesse et une adaptation des interventions.
- Le secteur ado 14/17 ans de la MJC travaille en lien étroit avec le Cocon ; une animatrice est Promeneur du net (PdN) et a ainsi développé des stratégies « d'aller vers » les jeunes via les réseaux sociaux.

53

La jeunesse : une offre pour les jeunes en fragilité

Une offre d'accompagnement des jeunes par la Mission locale sur les 3 pôles de services de la communauté de communes (Charlieu, Pouilly et Belmont)

- Plus de 750 jeunes suivis en 2020 soit une augmentation significative par rapport à 2020 (soit +58%).
- Mais une diminution de jeunes accompagnés (239 / 310).
- L'engagement des jeunes dans la Garantie Jeunes est-il réel ?
- Dans l'opération 100 chance pour 100 emplois : 12 places ouvertes 7 jeunes inscrits. 1 jeune de Sévelingessans solution de transport.
- Des liens qui semblent limiter avec les acteurs ?
- Les entreprises sont en recherche de main d'œuvre : elles voudraient proposer des stages pendant les vacances (immersion).
- Des actions de job dating, salon des métiers (cf. évaluation CTG) à poursuivre et à multiplier

Le service de Protection Judiciaire de la Jeunesse et la Sauvegarde 42 suivent des situations sur le territoire.

- Globalement une augmentation du nombre de jeunes suivis depuis la pandémie
- Des liens à conforter avec les acteurs du territoire

54

La jeunesse : les autres acteurs

La CBC intervient également auprès des jeunes

- L'Espace Cyber à la Maison des Services qui propose un accès à des outils numériques ainsi que des moments d'échanges autour des pratiques numériques pour les collégiens.
- Un appui technique pour l'obtention du BAFA et la recherche de travail d'animateur.
- Un groupe de jeunes collégiens et lycéens impliqué dans un travail autour du plan climat.

L'association l'Outil en Main

Propose des ateliers découvertes des métiers manuels les mercredis

Des actions / projets pour favoriser l'ouverture et l'autonomie des jeunes mis en place dans le cadre de la CTG

- ... vers les entreprises : Job dating, salon de métiers, ateliers au sein des établissements, immersion en entreprises...
- ... vers la culture dont il faut repenser les modalités (Pass-culture)

L'appel à Projet Jeunes de la MSA...

- ... vise à valoriser l'engagement des 13/22 ans sur leur territoire de vie en milieu rural.
- Les projets portés par les jeunes peuvent concerner la culture, la santé, le vivre ensemble.
- Un jury décide de l'octroi d'une bourse locale ; le projet peut aussi concourir au niveau national.

55

Paroles de jeunes – Une difficulté des partenaires à les mobiliser

La crise du COVID a impacté notre quotidien et nos habitudes... (2 lycéennes du lycée Jérémie Larue)

- Une baisse de l'implication des jeunes lycéens dans les différents clubs du lycée Jérémie De La Rue pourtant nombreux (idem comité des jeunes de la CBC) ; l'équipe de direction / pédagogique nouvelle qui ne facilite pas la reprise.
- Une « peur » persistante de se « croiser », d'être trop nombreux ; des petits groupes de connaissance, « clans » qui ne se mélangent pas... Pas de groupe classe (à partir de la 1^{ère} : spécialités).
- Perception de changement de mentalité, comportement des élèves de 2nd (les 2006)... l'utilisation des écrans, des réseaux de plus en plus jeunes impacte
- Les journées d'intégration par niveau sont centrées sur des activités sportives : quid des pratiques artistiques (tout est fait pour le sport, peu pour les arts)...
- Sensation d'être sous tension (école) ; repli sur soi sur les écrans.
- Des problématiques autour de la sexualité, des relations intimes et amoureuses (couples), diffusion d'images sur les réseaux ; pornographie ; la course à la « première fois » ; des rumeurs ; du harcèlement ; le consentement ; les difficultés de l'adolescence (règles, contraception...) : un besoin de parler de ces sujets en petits groupes garçons et filles.
- Des actions de prévention proposées inadaptées... Besoin d'échanges

Un jeune sans papier, hébergé sur Charlieu, en grande souffrance...

56

Paroles d'élus

Belleruche

Saint-Nizier



Des questionnements autour des jeunes

- Difficulté à rencontrer les jeunes et à cibler leur besoin : local pour les jeunes mis à disposition (problème de vandalisme ou comportement inadapté) ; St-Nizier (local plus animatrice) pour les CM2 jusqu'à la 5^{ème} (inscription...).
- Briennon : logements pour les apprentis ; cadeau pour l'entrée en 6^{ème}, brevet, bac, apprentissage pour garder un lien.
- Des jeunes 16/17 ans « tournent » en moto (bruit...).
- Quid du CLSPD de Charlieu ?

La Gresle

St Denis

Belmont

56

La jeunesse : ce qu'il faut retenir



- Plus de 2 100 jeunes de 15/24 ans sur le territoire ; une diminution par rapport à 2012.
- Des jeunes très tôt dans la vie active avec une ambition limitée et un fort ancrage sur le territoire ; une ouverture vers « l'extérieur » limitée.
- Des indicateurs de fragilité (chômage) en deçà des données départementales et nationales.
- Quelques situations de jeunes en décrochage ou ni en formation ni en emploi dont l'insertion est rendue plus compliquée par l'éloignement géographique des services et des entreprises ; des jeunes parents en difficulté (nonoparents) ; des collégiens et lycéens impactés par la crise sanitaire et l'école à distance... ; l'utilisation en forte croissance des écrans provoquent des situations parfois compliquées (harcèlement, cyber-pornographie, « nude »...) ; des parents parfois démunis ; quelques jeunes avec des comportements déviants.
- Une offre de loisirs (Clubs ados) sur le territoire qui peine à attirer les jeunes dès 13 ans.
- Une offre de service en direction de la jeunesse en fragilité très satisfaisante : le Cocon (accompagnement individuel des jeunes et leur famille) ; la Mission Locale.
- L'ouverture au monde et l'accompagnement à l'autonomie : une priorité de la CTG précédente ; dans une moindre mesure autour de l'ouverture culturelle.
- Le partenariat entre les acteurs de la jeunesse qui n'est pas formalisé.
- Des modes de communication des professionnels pas toujours adaptés aux pratiques des jeunes.

58

La jeunesse : les priorités



- Les besoins en terme d'accompagnement individuel (scolarité, orientation, recherche de stages, premier emploi...) existent ; le rôle du Cocon est primordial ; Comment mieux le faire connaître ? Quels rôles peuvent être joués par d'autres acteurs ?
- Une offre de loisirs sur le territoire à repenser collectivement : revoir le découpage des tranches d'âges (12/15 ans, 15/18 ans, 18/25 ans) ; la PS jeunes à développer.
- Un appui à la réalisation de projets des jeunes (dans les événements locaux...) et la valorisation de leur savoir-faire... Des actions de prévention à co-construire avec des jeunes (via les établissements scolaires, les clubs ados...) Aller à la rencontre des jeunes via les associations. Qui ? Quoi ? Qui finance ?
- L'ouverture au monde et l'accompagnement à l'autonomie : culture (passe-culture, soutien financier pour l'adhésion à des associations ?...), métiers (job dating, forum métiers, visites d'entreprises, lien avec le service économique de CBC ...), voyages (projets européens, voyages scolaires...), actions éco-citoyennes (nettoyage de printemps, gaspillage alimentaire, tri...) : quel financement ? Qui porte ?...

58

La jeunesse : les priorités



- Le partenariat entre les acteurs de la jeunesse à formaliser, à performer sur des objectifs communs à définir (établissements scolaires, les clubs ado, la Mission locale, le Cocon, associations de jeunes...) ; créer un événement avec partenaires ; journée festive ;
- Les besoins de mobilité (apprentissage, loisirs, Soins, Emplois) et l'accès au logement (primo-accédants...) à travailler au cas par cas (cellule de veille, recherche de solutions en lien avec les communes, les EVS...)
- Une posture des professionnels à travailler : le « aller vers » (réseaux sociaux : PdN, sur le terrain en particulier vers des jeunes en « marge »), formations, co-construction des projets... Pour une meilleure informations aux familles et aux jeunes sur l'offre de services ;
- L'aménagement des espaces extérieurs sur les communes à réfléchir... (cf. animation de la vie locale) ; les actions parentalité / jeunesse (cf. parentalité / familles)
- S'impliquer dans le projet de thèse CIFRE l'accompagnement des jeunes en milieu rural : quels objectifs éducatifs, pour quels professionnels et quelles pratiques »

59



Familles - parentalité



61

Familles – parentalité

Chiffres clés / tendances

- Une diminution constante des naissances entre 2010 et 2020 (-28%) en dépit d'une stabilité démographique.
- 6 800 ménages avec familles en 2017.
- Près de 640 enfants de moins de 3 ans ; 734 enfants de 3 à 5 ans révolus ; 1511 enfants de 6 à 11 ans. (CAF 2019)
- Une diminution régulière du nombre d'enfants de 0 à 6 ans entre 2011 et 2019 soit 10% et une baisse encore plus marquée du nombre d'enfants de moins de 3 ans(-14.2%)
- Près de 500 familles monoparentales allocataires CAF principalement à Charlieu, Pouilly et St Denis ; en augmentation entre 2012 et 2019 mais une part en deçà des données départementales et nationales.
- Environ 40% des enfants de 2 ans scolarisés (supérieur à la Loire).
- Des familles en difficulté s'installent sur Pouilly et Charlieu mais ne restent pas (problème pour l'accompagnement).
- Des problématiques de mal-être au niveau des familles.
- Des problèmes détectés dès le primaire liés aux écrans au sens large (accès à la pornographie, harcèlement...)

62

Familles – parentalité : les structures petite enfance – enfance - jeunesse



63

Familles – parentalité : petite enfance

Des besoins et une offre de modes de garde nécessitant une vision territoriale élargie

- ... Des familles hors territoire qui le traversent pour aller travailler (axe routier Briennon / Charlieu ; Saint-Pierre / Vougy ; ...) et réciproquement : des familles du territoire qui fréquentent des EAJE au Coteau, Chauffailles... ; des besoins fluctuants et une réactivité limitée pour des adaptations (création de structures, augmentation du nombre de places...).
- 87 places en accueil collectif dans les 7 structures collectives associatives du territoire plutôt bien réparties et qui répond à la demande ; mais un nombre de refus assez conséquent au multi-accueil « les enfants d’abord ». Des difficultés à trouver des places en occasionnel.
- 70 jeunes enfants allocataires CAF sont gardés en mode de garde collectif en 2019.
- Des difficultés pour trouver des places « régulier » pour des familles en difficulté (alternative au placement).
- Une baisse significative et régulière du nombre d’Assistants Maternels Agréés (138) depuis près de 10 ans notamment Charlieu et Saint-Niziers sous Charlieu ; une baisse de 11% du nombre de places, corrélée à une diminution de 10% d’enfants accueillis.
- 2 créations, une récente et une en janvier 2022 : une MAM à Charlieu et une micro-crèche à Vougy.

64

Familles – parentalité : petite enfance

Des besoins et une offre de modes de garde nécessitant une vision territoriale élargie

- L'ADMR Pays de Belmont peut compléter l'offre de garde à domicile notamment pour les familles qui ne trouvent pas de réponse adaptée (horaires atypiques ou besoins individuels spécifiques de l'enfant).
- Un relais assistants maternels intercommunal accueille les parents (252 contacts physique ou téléphonique) et les assistantes maternelles (110 AM au moins une fois) à Charlieu et à la demande dans les communes ; des temps d'accueil collectif pour les AM dans 4 communes (Cergne, Charlieu, Pouilly, Belmont) ; des sorties, prêt de matériel pédagogique et formations proposées.
- La proximité des acteurs à la Maison des Services de Charlieu facilite les échanges et permet aux familles d'identifier ce lieu.
- La réflexion autour d'un guichet unique n'est pas d'actualité.

65

Familles – parentalité : l'offre périscolaire et extrascolaire

20 écoles maternelles, élémentaires ou primaires publiques, 10 écoles primaires privées réparties sur le territoire

- Une tendance à la baisse des effectifs scolaires
- La commune de Charlieu n'accueille que les enfants résidant sur la commune ; ce qui a entraîné une baisse des effectifs dans l'école publique (à contrario une augmentation à l'école privée).
- Une tendance à l'augmentation de la scolarisation à la maison.
- 2 dispositifs d'accompagnement à la scolarité sur Charlieu et Pouilly.

La MJC de Charlieu porte le périscolaire, l'extra -scolaire et un CLAS (données 2019/2020)

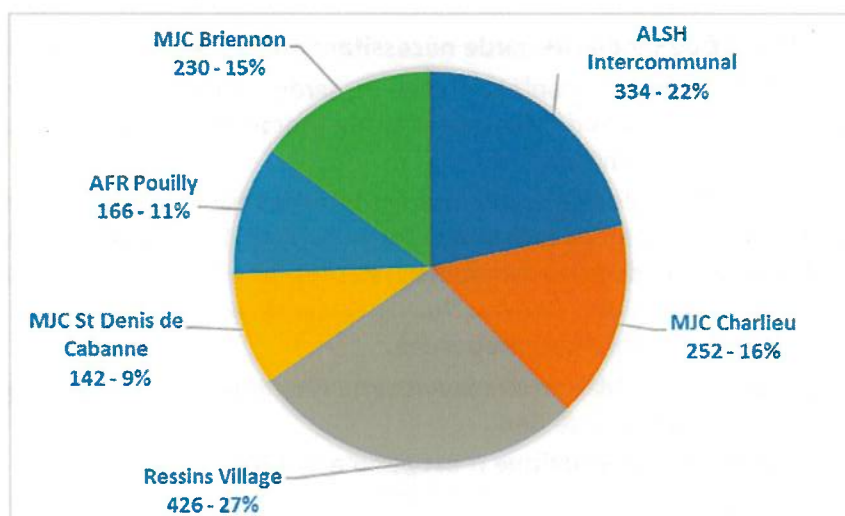
- Une offre d'accueil périscolaire sur 4 jours de 16h30 à 18h ; environ 60 enfants. Fin des études surveillées par les enseignants.
- Un CLAS récemment créé pour les primaires.
- ALSH : 252 enfants pour 192 familles. Une répartition plutôt homogène sur les tranches d'âges ; 73% des enfants résident sur la CBC (44% à Charlieu) ; 36% des familles ont un niveau de ressources faible, 21,4% moyen ; un axe pédagogique fort autour de la protection de l'environnement (jardin potager, déchets ; alimentation ; découverte de la faune et de la flore)
- Globalement une augmentation des effectifs suite au confinement

Une offre d'accueil périscolaire et extrascolaire

- Une offre d'accueil périscolaire peu lisible à ce jour ; portée par les communes.
- Une offre en accueil de loisirs adaptée aux besoins ; un travail de mutualisation à renforcer.

66

Familles – parentalité : l'offre extrascolaire du territoire



Source CBC - Nombre d'enfants différents (et %) fréquentant les accueils de loisirs en 2020

1550 enfants différents (3 à 17 ans) ont fréquenté les 6 accueils de loisirs du territoire (2020)

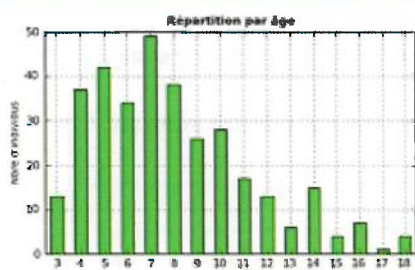
- Vougy représente 27% des enfants accueillis ; 70% du nombre d'heures enfants sont des familles dont le quotient familial est >1000 (revenus confortables)
- Les accueils de loisirs du territoire accueillent entre 61% (ALSH intercommunal) et 91% (St Denis de Cabanne) des familles aux revenus confortables à l'exception de la MJC de Charlieu (34%) avec une mixité

67

Familles – parentalité : l'offre périscolaire et extrascolaire

L'accueil de loisirs intercommunal (2020 – fonctionnement atypique)

- C'est un accueil multisite sur le nord de la CBC avec un système de navette sur les communes de Sevelinges, La Gresle, Cuinzier, Le Cergne et Ecoche pendant les vacances scolaires :
 - Les mercredis (2 sites ouverts) : Belmont et Le Cergne.
 - Les vacances (2 à 3 sites ouverts) : Belmont de la Loire, Cuinzier et/ou La Gresle
- 334 enfants inscrits dont :
 - 61% sont âgés de 6 à 12 ans (15% de 13 ans et +).
 - 61% des enfants ont des familles avec un niveau de ressource(*) satisfaisant voire élevé ; 15,5% ont un niveau de ressources très faible. Participation minimum à charge des familles établie à 0,50€ par demi-journée toutes aides déduites (allocataires CAF)
 - 66% des enfants résident sur la CBC (20,4% à Belmont)
- Un axe pédagogique fort autour de la protection de l'environnement
- Création d'un portail famille pour les inscriptions. Quid pour les familles avec accès numérique limité ?
- Passerelle accueil de loisirs ado / CM2.



QF	Journée repas	Journée sans repas	½ journée repas	½ journée sans repas
< à 400	6,88€	5,16€	5,16€	3,44€
401-700	12,04€	9,03€	9,03€	6,02€

QF < à 400
QF entre 401 et 700
QF entre 701 et 1000
QF > à 1000

67

Familles – parentalité : des initiatives multiples

Des initiatives portées par des professionnels indépendants...

- Sous forme de séances individuelles sur différentes thématiques payantes (40 à 50 €) : massage, allaitement, confiance en soi... pour tous âges ; enfants / enfants-parents / parents
- De prestations via les structures de loisirs par groupe enfants / enfants-parents (MJC Charlieu, ADMR Belmont, AFR Pouilly...) : méthode 3C (Concentration, Calme, Contrôle), gestion des émotions....
- L'organisation du salon de la parentalité (cf. action CTG), de conférences...
- Regroupement de ces professionnels en une association «Être Soi et grandir ensemble» (charte) ; participation au réseau parentalité local
- 1 atelier collectif thématique par mois ouvert à tous et gratuit.

Une ludothèque intercommunale qui insuffle une culture du jeu à tous les partenaires

- Prêts de jeux aux écoles, ALSH, EAJE, Pléiades, comité des fêtes... à plus de 60 structures (2019). Une baisse artificielle en 2020...
- Evènements collectifs....
- En projet... : finalisation de la mise en ligne des jeux (Eludco), des séances jeux dans les communes...

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents de Thizy attirent les familles du territoire

- ... porté par le Cocon en collaboration avec la PMI;
- Groupe « fermé » pour les jeunes parents de moins de 25 ans isolés. Engagement sur 4 séances. 4 mamans

69

Familles – parentalité : des initiatives multiples

Des communes qui impliquent les enfants ou les jeunes dans la vie de la cité

- Des conseils municipaux d'enfants et de jeunes dans plusieurs communes avec des budgets alloués pour des idées, projets, investissements...
- Un groupe de collégiens et lycéens au niveau intercommunal associé au Plan Climat.
- Des temps de cantine pris en commun entre 2 écoles d'un même village.

Accompagnement des enfants 7/11 ans et leur famille par le Cocon (expérimentation)

L'UDAF développe des actions collectives autour de la famille

La CAF accompagne les familles en cas de deuil, de séparation

L'association Pléiades, la Sauvegarde, l'ADMR Pays de Belmont, accompagnent les familles fragilisées à domicile...

Des rencontres enfants / parents pour des jeunes parents « Thé Doudou »

- ... porté par le Cocon en collaboration avec la PMI
- Groupe « fermé » pour les jeunes parents de moins de 25 ans isolés. Engagement sur 4 séances. 4 mamans

Un réseau parentalité actif

- ... programme d'animation, journées thématiques enfants / parents / professionnels, formations, observatoire local de la petite enfance, animations culturelles...
- La parentalité : une priorité de l'ancienne CTG ; de nombreuses actions réalisées...

70



- Le lien entre des modes de garde sur les communes et les écoles est essentiel... Besoin des familles identifié ; projet de micro-crèche sur Sévelinges qui tarde à se concrétiser : appréhension de la CAF et de la PMI sur la pérennité des structures.
- Explosion de la fréquentation des enfants de 2 ans dans les écoles faute de modes de garde « petite enfance » (assistantes maternelles / EAJE) ? (ou école gratuite ?) ; nécessité de croisement des données ; AMA vieillissantes, difficultés d'adaptation aux besoins des parents
- La présence de 2 écoles (publiques et privées) peuvent mettre en péril l'existence, la pérennité et le bon fonctionnement des deux... (expérience de la Gresle) ; des dynamiques des effectifs qui peuvent parfois varier d'une période à l'autre (équipe d'enseignant en place) ; des propositions de « services » pour attirer les parents (études surveillées par les enseignants, porte à porte pour récupérer les enfants...) ; une cantine commune aux 2 écoles
- Des associations de parents qui gèrent le périscolaire (cantine, matin / soir) avec la mise à disposition de personnels municipaux ; des bénévoles qui assurent l'aide au devoir parfois la cantine ; accueil périscolaire jusqu'à 18h30 / 19h (St-Nizier).
- Des demandes en accompagnement à la scolarité des familles : études surveillées par les enseignants rétribués par certaines mairies, problème d'encadrement pour d'autres initiatives
- La création de Conseil municipal d'enfants (école primaire) qui se développe et favorise la prise en compte des envies des enfants.
- Quatre communes appliquent le dispositif de la cantine à 1€ (St Nizier, La Gresle...)

Familles – parentalité : ce qu'il faut retenir



- Une diminution des naissances et de la part des enfants dans la population.
- Un territoire « poreux » en terme de brassage de population qui rend une analyse difficile de l'adéquation des besoins et de l'offre de services de la petite enfance, enfance et des familles.
- Un observatoire local de la petite enfance autour des besoins et de l'offre de mode de garde opérant (action de la CTG) ; des besoins fluctuants selon les années ; une difficulté d'accueil des familles les plus fragiles.
- Des dispositifs d'accompagnement individuel des enfants (7/25 ans) et leur famille portés par le Cocon ; un accompagnement à la scolarité en développement (axes de la CTG) centré sur Charlieu et Pouilly.
- Des problématiques récurrentes relevées : violences intrafamiliales, conflits conjugaux, confiance en soi, mal être, impacts de l'utilisation des écrans...
- Un travail de réseau des acteurs de la famille performant (0-18 ans), initié notamment dans le cadre de la CTG (actions de prévention, formations communes...). Les liens avec les établissements scolaires ne sont pas toujours faciles à créer ou à maintenir.
- Des manques / besoins des familles en terme de lien social ; un accès à la culture et au loisirs difficile pour les familles les plus fragiles, précaires.
- Une offre de loisirs extra-scolaire (3-11 ans) qui répond aux besoins ; la lecture sur l'offre périscolaire est plus difficile.
- L'information et la communication sur l'offre de services auprès des familles de tout le territoire limitée.
- La parentalité comme axe développé dans la CTG avec de réelles avancées.

Familles – parentalité : des priorités



- Une observation des modes de garde à élargir aux « territoires voisins » ; des jeunes enfants des familles en fragilité à accueillir dans les structures collectives.
- Les dispositifs d'accompagnement individuel des enfants (7/25 ans) et leur famille portés par le Cocon à maintenir ; quelle irrigation sur tout le territoire ; les liens avec les écoles à développer ; ...
- Etudier les besoins en terme d'accompagnement à la scolarité sur tout le territoire (idem offre périscolaire).
- Développer les temps d'échanges enfants/parents (autour du jeu, LAEP, associations...); recensement des initiatives / porteurs de projet potentiels ; implication des communes (salles adaptées, appel à bénévoles...); rapprochement avec les structures « voisines » ; thématique autour de l'environnement...
- Poursuivre des actions de prévention tous âges... des thèmes récurrents (violences : levée des tabous, conflits conjugaux, confiance en soi, mal être, écrans : fake news, pornographie, harcèlement...); élargissement des structures intervenant dans les écoles, accueils de loisirs...

72

Familles – parentalité : des priorités



- Poursuivre le travail de réseau des acteurs (0-18 ans ?) avec un élargissement à l'Education nationale et avec des partenaires du Roannais : CIDFF, SAMEAD, Prévention Suicide, Sauvegarde, PJJ, Pléiades... et les acteurs locaux ; la définition de priorités de travail (cyberpornographie, addiction, écran...); poursuite des formations inter partenariales et des actions « phare » (journée « jeux », à essayer sur le territoire, travail autour de la mobilité des plus fragiles...);
- Développer l'accès à la culture et au sport pour les familles les plus fragiles (dispositifs financiers spécifiques, accompagnement) ;
- Améliorer la communication et l'information auprès des familles de l'offre de services : des promeneurs du Net pour les familles ? Un guichet unique d'information ?

73



Le handicap



75

Le handicap - Enfants

Chiffres clés / tendances

- 137 enfants handicapés bénéficiaires d'une aide AEEH (CAF 2019).
- 110 enfants handicapés relevant de la MSA en 2019 (AEEH).
- 300 personnes bénéficient de l'aide adultes handicapées (CAF 2019)
- personnes bénéficiant de l'Allocation journalière de présence parentale
- Données EN
- Une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école publique de Charlieu
- Des établissements spécialisés sur le secteur : ESAT et ADAPEI à Charlieu
- Des locaux pas toujours adaptés aux enfants porteurs de handicap physique (MJC)
- Peu d'accueil de personnes porteurs de handicap (MJC)
- Le repérage précoce difficile.. de la légitimité des professionnels pour aborder la question auprès des parents... jusqu'à l'acceptation des familles Le sujet du handicap est encore tabou : repli sur soi...
- 80% des mamans arrêtent de travailler pour accompagner leurs enfants à domicile; 50% des couples explosent.
- Délai d'attente trop longs dans les prises en charge des enfants et des familles (réponses de la MDPH et pour le suivi par des structures et professionnels spécialisés)
- Des différences entre l'enfant porteur de handicaps « visibles » et ceux assimilés à des troubles de comportement ayant un impact sur l'environnement (des autres élèves...)
- Les associations de parents sont moteurs mais ils s'épuisent

76

Le handicap - Enfants – Une offre de services éparpillée

La CAF de la Loire met à disposition des moyens humains et du matériel spécialisé

- Malles pédagogiques... : à découvrir sur le site internet : lien étroit avec la ludothèque qui met en circulation ces malles et/ou des jeux adaptés à différents handicaps ;
- Animation de formations en lien avec de organismes spécialisés
- Aide financière aux structures de loisirs qui accueillent des enfants porteurs de handicap (+5€/h/ef).

L'Education Nationale travaille l'inclusion en milieu scolaire

- Des enseignants spécialisés interviennent à la demande des enseignants
- Accueil dans les classes des enfants ayant une reconnaissance de la part de la MDPH (taux d'incapacité > 50%) avec la présence d'accompagnants des élèves en situation de handicap ou suivi par une structure médico-social ou sans aide extérieur

77

Le handicap – Enfants – Une offre de services éparpillée

Des structures spécialisées autour du handicap historiquement installées sur le territoire...

- L'ADAPEI qui accueille des enfants et des adultes en situation de handicap... mais dont les activités adultes ont été transférés sur Roanne.

Des structures associatives ou plus institutionnelles sur le Roannais... ou le stéphanois... parfois loin du territoire

- EURECAH
- PILA
- La Contre Allée
- Centre Léo Kaner...

Des dispositifs divers développés par l'Etat ces derniers mois portés par des structures existantes ...

- Un dispositif pour limiter les situations sans accompagnement transitoire : le Pôle de compétences et de prestations externalisé (PCPE) à Roanne : mobilisation de professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux...
- Communauté 360 : numéro vert unique national 0 800 360 360 pour des situations de blocage pour les aidants.
- Financement de postes dans différentes structures pour accompagner et soutenir les familles... mais qui ne sont pas coordonnés au niveau local.

78

Le handicap – Enfants – L'offre de services au niveau local

Quelques structures et initiatives locales ...

- Pléiades (accompagnement des familles) à domicile
- L'Escale à Boyer : accueil un samedi par mois des enfants (répit parental) : service payant mais dont la liste d'attente s'allonge...
- A Saint Hilaire : suite à un rejet d'un élève au sein de la classe (troubles du comportement) : utilisation de malles pédagogiques avec des jeux (« tabou »)
- Sensibilisation des acteurs locaux (Centre autisme de le Loire) auprès des professionnels (ex : 3 jours à la MJC de Briennon) ; tous les professionnels des accueils de loisirs du territoire ont participé à des journées de sensibilisation

79

Le handicap - Adultes

Chiffres clés / tendances

- 300 personnes bénéficient de l'aide adultes handicapées (CAF) et 9 allocataire AAH (MSA 2019)
- **personnes concernées par une « Reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés »**
- **Demandeurs d'emploi ayant un RQTH**; pour certains d'entre eux l'inclusion en milieu ordinaire est impossible. Pôle Emploi noue un partenariat avec Cap Emploi de Saint-Etienne pour l'accompagnement... Mais éloignement et nombre de professionnels insuffisant.
- L'AGEFIPH peut soutenir les entreprises qui accueillent un travailleur handicapé (aide matérielle...) mais l'inclusion n'est pas toujours simple ; les entreprises font le choix de payer l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés.
- Les places disponibles dans les structures adaptées pouvant accueillir des adultes en capacité de travailler de type ESAT, sont insuffisantes par rapport aux besoins.
- A 18/20 ans, à la sortie des établissements spécialisés de type ITEP / IME, peu de structure pour accueillir les jeunes adultes ; des parents en grande difficulté d'accompagnement, en particulier quand eux-mêmes sont vieillissants.

80

Le handicap - enfants et adultes : ce qu'il faut retenir / priorités



- Plus de 230 enfants qui bénéficient de l'AESH(CAF / MSA).
- De **nombreux acteurs** intervenant auprès des enfants et familles **dispersés**, éparpillés, sans lien réel : une structuration locale au plus près des familles du territoire. Le partenariat des acteurs autour du handicap est à renforcer ; Interpellation de l'ARS, le département, la CAF, la MSA par les élus ; Nécessité d'avoir des données objectives, d'éléments tangibles plus précis.
- **L'accompagnement individuel** (administratif, écoute, soutien, appui aux initiatives collectives d'habitants) et le suivi des familles **est à renforcer, structurer au niveau local...** Soutien, information auprès des familles : création d'un réseau des parents ? Qui coordonne ?
- Le **besoin de répit des familles** et la place de la fratrie... à mieux prendre en compte
- Les **liens et les temps d'échange** entre les parents à imaginer : vigilance sur les disponibilités..

81

Le handicap - enfants et adultes : ce qu'il faut retenir / priorités



- **L'inclusion des enfants en milieu ordinaire** : encore trop de questions... (manque de retour de l'Education Nationale).
- Le handicap, un **sujet encore tabou** notamment autour du handicap non visible (troubles du comportement, autisme...) : sensibilisation des professionnels/ enfants parents à travailler.
- **L'inclusion des adultes dans la vie ordinaire** : sortir les familles de **l'isolement** ; « aller vers » ; une offre d'entreprises adaptée très en deçà des besoins ?

82

ANNEXE 2 – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

CHARLIEU BELMONT-COMMUNAUTE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
EAJE Charlieu	Les Enfants d'Abord Bd des Capucins 42190 Charlieu
EAJE Vougy	Les Enfants d'Abord 8, rue des Ecoles 42720 Vougy
EAJE Ecoche	Petit à Petit Le Bourg 42670 Ecoche
RPE	
Relais Assistantes Maternelles intercommunal	9 Bd Général Leclerc 42190 Charlieu
Ludothèque	
Ludothèque intercommunale	Service Enfance Jeunesse 64 rue du commerce 42760 Belmont de le Loire
ALSH	
MJC Charlieu	Rue du Pont de Pierre 42190 Charlieu ALSH Péri /Extra
	Accueil jeunes
Ressins Village	Lycée Agri. Ressins 42720 Nandax ALSH Extra/Péri
	Accueil Ados
AFR Pouilly s/s Charlieu	Rue du 19 Mars 42720 Pouilly s/s Charlieu ALSH Extra/Péri.
Accueil de Loisirs intercommunal Belmont	64 rue du commerce 42760 Belmont de le Loire ALSH Péri/Extra
MJC Briennon	Rue des Ecoles 42720 Briennon ALSH Extra/Péri
	Accueil Ado
MJC Saint-Denis	45 rue du vieux Bourg 42190 St Denis de Cabanne ALSH Extra /Péri
	Accueil Ados
Périscolaire Les Touchatous La Gresle	109 Place de l'Eglise 42460 La Gresle
Périscolaire Les p'tites crapules St Hilaire	Chemin des écoles 42190 St Hilaire s/s Charlieu
PAEJ	
Le Cocon	Bd Général Leclerc 42190 Charlieu
EVS	
EVS Belmont de la Loire	La Maisonnée 41 Place de l'Eglise 42670 Belmont de la Loire
EVS Pouilly s/s Charlieu	Rue du 19 Mars 42720 Pouilly s/s Charlieu
EVS Charlieu	Rue du Pont de Pierre 42190 Charlieu
Maison France Services	Bd du Général Leclerc 42190 Charlieu
	Rue du 19 Mars 42720 Pouilly s/s Charlieu

ANNEXE 2 BIS – Liste des équipements et services soutenus par la collectivité locale

CHARLIEU BELMONT-COMMUNAUTE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Micro-crèche Briennon	L'île aux P'tits Mousses 23, Place Verdun 42720 Briennon
Micro-crèche Cuinzier	Bulles de Mômes 146 Route du village Crot 42460 Cuinzier
Micro-crèche Pouilly	Lilo Lutins 67, rue Sainte Anne 42720 Pouilly s/s Charlieu
Micro-crèche St Denis	Les Ptits Loups 75, rue des Tisserands 42750 St Denis de Cabanne
Micro-crèche Vougy	En Vou'gy crois 45 rue de la Croix Girard 42720 Vougy
Culture	
Médiathèque intercommunale	Place St Philibert 42190 Charlieu
Cinéma	Les Halles Place St Philibert 42190 Charlieu
Ecole de musique	Bd Général Leclerc 42190 Charlieu
Espace Cyber	Bd Général Leclerc 42190 Charlieu

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
Accompagner la parentalité ... en direction des parents ... via les partenaires	Actions de prévention ludiques	REAAP	2022	Partir de l'expérience des actions "Jouons ensemble", "Restons connectés"... mises en place dans le cadre de la première CTG. "Cafés des parents", "apéro-causette", "rando-poussettes", avec des supports ludiques (jeux via la ludothèque, les bibliothèques...) à déployer sur les communes volontaires dans des lieux existants adaptés (bibliothèques, écoles, accueil de loisirs, MJC, crèches...). S'appuyer sur les acteurs privés de l'association "Vivre et grandir ensemble"... Pour les parents d'ado (cf. jeunesse).
	Ateliers enfants / parents		2022	
Soutenir et accompagner les structures petite enfance du territoire et ajuster l'offre de services	Espace ressource guichet unique	CBC (RPE) + CAF	2022	Imaginer un tel / lieu physique d'écoute et d'information à déployer sur plusieurs communes du territoire (EVS...) pour toutes les questions autour de la famille et de la parentalité ; Un lieu d'écoute neutre généraliste animé par plusieurs partenaires sur la semaine, le mois.... Finaliser le "guide des partenaires" Reprendre les modalités de travail inter partenariales initiées lors la première CTG via le REAAP, mais limitées depuis la période COVID pour la mise en place d'un programme annuel de formations communes, les échanges sur l'actualité, l'organisation de manifestations / projets communs autour du soutien à la parentalité et plus généralement autour des actions de la future CTG. Thématiques proposées : • prévention primaire (repérage signaux faibles de mal-être, suspension violences, harcèlement...) • troubles du comportement, handicap... Sensibilisation des assistantes maternelles et des crèches sur l'inscription des familles sur le site internet CAF, travail autour des critères d'admission dans les EAJE... (cf. info RPE), Clarifier et faire son rôle et ses missions. Initier un programme de rencontres, de groupe d'échanges autour de situations rencontrées dans les structures petite enfance
	Formations des acteurs "prévention"	REAAP + CD (PMI)	2022	
	Journée d'échange annuelle	REAAP + UDAF	2022	
	Information sur le Relais Petite Enfance	CBC (RPE) + CAF	2022	
Intérogner les besoins en accompagnement à la scolarité	Groupe d'échange acteurs petite enfance	Cd + CAF	2022	Une observation des modes de garde à élargir aux « territoires voisins » : Des jeunes enfants des familles en fragilité à accueillir dans les structures collectives. Veiller à une adaptation de l'offre d'accueil collective sur le territoire et au soutien aux structures existantes notamment au regard de l'évolution législative.
	Observatoire de la petite enfance à compléter	CBC (RPE) + CAF	2022	
	Diagnostic auprès des structures + parents	CBC (étudiant master ?)	2023	Dans la suite de la première CTG où ont été initiés deux dispositifs d'accompagnement à la scolarité à Charlieu et Pouilly, aller à la rencontre des parents et des établissements scolaires via association de parents d'élèves, enseignants, agents du périscolaire... pour recenser les besoins en terme de périscolaire et d'accompagnement à la scolarité sur d'autres communes du territoire.

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Beumont Communauté - CTG Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles				
OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
S'emparer de la question des enfants porteurs de handicap et de leur famille	Diagnostic auprès des structures + parents	Cd (MLA) + CAF	2023	Rapprochement auprès de l'Education nationale et de la Maison Loire Services pour co-construire le questionnaire en direction des familles, des structures petite enfance, enfance, jeunesse (crèches, établissements scolaires, accueils de loisirs...). Différentes modalités de diffusion (papier, réseaux sociaux, mails, site internet...).
	Désignation d'un référent handicap...	Cd (MLA) + CAF	2023	Missions à définir : mise en place d'un réseau des acteurs de formations communes des acteurs, interlocuteur des familles (info, lien entre les institutions / écoles...), ressource pour les partenaires, établissement d'un listing des principaux acteurs...

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Beumont Communauté - CTG
AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
Repenser l'offre de loisirs jeunesse → ... l'approche et la posture...	Appui aux projets et aux initiatives des jeunes 12-25 ans	AFR Pouilly CBC (PCAET)	2022	Par l'intermédiaire des animateurs des clubs ado (répartis par pôle géographique) et avec l'appui des communes via les jeunes issus des conseils municipaux des jeunes, les clubs de jeunes des communes, des juniors associations des collèges et lycées. Lien également avec le projet de Junior association / CM1-CM2. Appui technique et financier (subvention contre bénévolat, chantier de jeunes...) pour des projets individuels, semi-collectifs, d'intérêt général (festivals, événements...) Modalités : sollicitation de la PS jeunes CAF, pérennisation des postes des animateurs ado, création d'un réseau rapproché... Mise en lien avec le projet d'étudiant (CIFRE) sur une expérimentation d'actions envers les jeunes. Se rapprocher de l'AD des MJC (Cécile Poyet). Transitions accueil de loisirs et la suite... : dès l'âge de 11 ans, la formule accueil de loisirs, la mixité des âges avec les enfants de - de 10 ans peut provoquer de la lassitude. Pour limiter la "fuite" de ces pré-ados, un travail de co-construction avec les pré-ados avant qu'ils ne quittent la structure est importante.
	Appui aux élus des communes	Cocon + référents jeunesse	2022	En cas besoin dans les communes : projets émanant des jeunes, volonté de créer un CME... / situation individuelle de jeune ayant une problématique spécifique, régulation de tension...), l'appui du Cocon et des référents jeunesse (échanges sur les modalités d'agir et d'accompagnement, formation...).
Approfondir les modalités d'intervention autour de l'orientation, la découverte des métiers et du	Formation / actions des animateurs ado	AFR Pouilly (Aude Trambouze)	2022	La posture professionnelle et l'approche de la jeunesse nécessitent des compétences, savoir-faire spécifiques : "comment communiquer avec les ados" (en direct ou via les réseaux sociaux), "c'est quoi l'adolescence", "comment co-construire des projets avec les jeunes, des échanges de pratique entre professionnels autour de situations vécues, et la pérennisation des animateurs "ado".
	Création d'un réseau d'entreprises locales	CBC (service éco) + Mission Locale	2022	La création d'un réseau d'entreprises locales souhaitait accueillir des jeunes : en visite, en stage, en alternance, en job d'été, à l'embauche... et ainsi faciliter les rencontres et l'organisation des liens entre jeunes et entreprises : forum des métiers, job dating, mise à disposition de listings, lien avec les acteurs (collèges, lycées, Mission Locale...)
	Actions en direction des jeunes sur leur projet de vie...	CBC (service éco) + Mission Locale	2022	Développer des actions collectives ou de l'accompagnement individuel pour travailler autour de l'aspect "connaiss-toi toi-même", sous forme ludique et pédagogique : Escape Game (ELO Saint-Etienne), bus de l'orientation, intervention dans les collèges / lycées sous forme d'échanges (temps de midi...). Le "mentorat" peut également être proposé.

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS
monde et l'autonomie...	Listing de logement pour les jeunes...			<p>(contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Identification des communes volontaires pour établir un rapprochement entre les élus / secrétaires de mairie. * Via les communes et les bailleurs sociaux repérage de logements vides, touristiques utilisés qu'à certaines périodes. Etablissement d'un listing de logements à disposition des établissements scolaires, jeunes, entreprises et d'un contact par commune.
	"Espace" dédié aux jeunes			Répondre aux besoins des jeunes en terme d'appui administratif divers (demande de bourse, recherche de logements, rédaction de CV, recherche d'emploi (hors public mission locale en première intention...), orientation, appui aux projets, questionnements divers...
	Des actions sur la découverte du monde...			NON ABORDEE (chantiers européens, visite de Saint-Etienne et Lyon pour découvrir les écoles, universités, prendre le métro, le train pour limiter les peurs, favoriser les rencontres entre jeunes ayant vécu des expériences diverses...)
Développer des actions de prévention auprès des parents et/ou des ados	Interventions dans les établissements scolaires...auprès des parents...	Cocon + référents jeunesse + UDAF	2022	<p>La sensibilisation des parents aux écrans, au harcèlement, la présentation des acteurs présents sur le territoire et de leurs missions (Cocon, Référents jeunesse...) pourraient se faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> * dans les établissements scolaires (primaires / collèges / lycées) lors des réunions de rentrée, de visites des établissements (entrée 6ème, 2nd...) * dans les accueils de loisirs, clubs ado * lors de rencontres sportives locales (match de basket...)
	Temps d'échanges avec les jeunes dans les structures...	Cocon + référents jeunesse	2022	<p>En s'appuyant sur les expériences déjà menées par le Cocon, définir un calendrier d'intervention pour des temps d'échanges entre jeunes dans les collèges et lycée. La notion de régularité dans le calendrier, de lien de confiance avec les intervenants est à noter. Des thèmes autour de la vie affective et sexuelle, le rapport aux écrans, au vivre ensemble, au harcèlement, l'égalité femmes/hommes, la crise du COVID... sont à prévoir.</p>
	Animations ludiques	REAAP	2022	<p>En s'appuyant sur l'expérience des actions de type "restons connectés" qui a une vocation de prévention mais avec des supports très ludiques (notamment les jeux), qui favorisent les liens entre les professionnels et la venue de nombreuses familles est à reconduire... en intégrant des jeunes dans la co-construction et la mise en oeuvre (via des animations musicales, rencontres sportives...) : une délocalisation de ces temps d'animations est possible dès lors qu'ils sont portés par des acteurs locaux...</p>

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
Penser un partenariat entre les acteurs... autour d'actions concrètes...	Café des partenaires		2022	Après la création d'un outil recensant les partenaires, organisation de temps de rencontres réguliers avec des thématiques, actions concrètes à aborder 1 fois par trimestre. Des invitations tournantes pour découvrir les différents lieux...
	Deux instances existantes à mobiliser	Mairie de Charlieu + Le Cocoon + Mission Locale	2022	La démarche initiée par la commune de Charlieu autour d'une cellule de veille regroupant une partie des acteurs de la jeunesse est un lieu aujourd'hui où les partenaires se retrouvent... Une cellule de veille "décrochage scolaire" (EN - Mission Locale...) aborde les situations individuelles des jeunes en difficulté avec l'école. Un travail avec les membres de ces deux instances est à mener pour intégrer dans leur démarche les actions proposées dans le cadre de la CTG autour de la jeunesse.

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
Axe 3 - Affiner les services auprès des populations les plus fragiles

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS
Lutter contre la précarité	Rapprochement structures sociales et les communes	Cd42 + CCAS Charlieu	2022	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des communes volontaires pour établir un rapprochement entre les élus / secrétaires de mairie et les membres de la CRAF par pôle géographique. • Comment travailler ensemble ? La perception de l'usage par les différents partenaires. • Réalisation d'un mémento pour les élus avec les numéros d'urgence social à appeler (AS, le week-end...)
	Identification de logements d'urgence dans des communes	Cd42 + Assoc spécialisée		<ul style="list-style-type: none"> • Identification des communes volontaires pour établir un rapprochement entre les élus / secrétaires de mairie. A noter : logements d'urgence à Pouilly et un projet à Maizilly... • Via les communes et les bailleurs sociaux repérage de logements vides, touristiques utilisés qu'à certaines périodes. Etablissement d'un listing de logements à disposition des travailleurs sociaux et d'un contact par commune. Des liens avec la gendarmerie sont à établir. • Etablir les conditions financières
Favoriser l'accès aux droits et aux services (y compris lien social, loisirs...)	Itinérance de France Services	CBC + FS	2022	Le secteur de Belmont/Belleruche ne bénéficie pas de services de proximité et a été identifié comme un territoire avec des populations fragiles : déployer des permanences de la Maison France Service à Belmont. Sur les autres communes, possibilité d'un camion itinérant UDAF "accès au droit" ?
	Faire connaître les services auprès des élus et des habitants	CBC + FS	2022	Information à diffuser aux élus, communes, des permanences à la Maison des services à Charlieu et de France Services (site internet, panneau pocket, bulletin municipal, clubs des anciens, colis de Noël...);
	Actions lien social, ouverture vers l'extérieur..	EVS Charlieu + Cd 42		co-construction entre partenaires et seniors pour la mise en place de projets dans lesquels les seniors soient acteurs et citoyens en lien avec les établissements seniors et les EVS.
Reperage et accompagnement des personnes	Dispositifs mobilité	Mairie Charlieu + EVS		Groupe en création en 2022 à Charlieu pour mise en place d'actions mobilité seniors et personnes fragiles. Réflexion à accompagner, à élargir ? L'EVS de Briennon a créé un blabla courses et blabla loisirs (ouverture à tous les publics empêchés ? Rechercher d'autres structures porteurs d'actions. Navettes pour aller au marché, au cinéma, à des spectacles à Charlieu ? Utilisation de ramassage scolaire Belleruche ? Aller chercher les personnes pour aller dans les bibliothèques ?
	Information première demande d'aide...			L'identification d'interlocuteurs pour chaque commune / pôles de vie pour une première information lors d'une perte d'autonomie : flyer mentionnant 3 interlocuteurs (Maire/élu référent - Cd 0477232457 - ADMR local). Retravailler un flyer "local" du guide gérontologique départemental.

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
Axe 3 - Affiner les services auprès des populations les plus fragiles

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITE \$	PRECISIONS / DETAILS
âgées les plus isolées et handicapées et leurs aidants familiaux	Actions lien social à domicile...	Mmes Farabet (élu St Denis), Castro Ribeiro (CCAS Charlieu) → Cd 42 + médiathèque	2022	Après repérage par les élus des personnes âgées isolées et en demande, via les listes canicules des maires, ainsi que par l'intermédiaire des associations d'aide à domicile, initier des actions de lien social à domicile à l'instar du CCAS de Charlieu et de la Paroisse (charte de fonctionnement). Appui des associations caritatives (Saint-Vincent de Paul, Secours catholique, Populaire, ADMR, CARSAT * création de groupes de bénévoles locaux pour aller visiter les personnes à domicile lien social + aspect administratif (ex CCAS Charlieu) * ...autour du livre, de la lecture : portage de livres et lecture via les bibliothèques, conteurs professionnels. S'inspirer de Monalisa.
	Dispositif de repérage des familles avec un enfant adulte handicapé	Cd42 (MLA) + CAF		Le repérage de ces familles semble compliqué. Il s'agit de prendre contact avec la MLA (MDPH) pour échanger sur le sujet et de rencontrer CAP2S également. Les médecins de famille sont également un bon vecteur pour repérer ces familles ; déterminer quel professionnel, structure pourrait être identifiée pour être l'interlocuteur..
	Aides aux aidants	ADMR + France Alzheimer	2022	Démarche pro-active pour contacter les aidants familiaux des séniors et des adultes handicapés. Lier une demi-journée "accueil de jour" avec un temps d'échange des aidants familiaux. Accentuer via les plan d'aide APA le volet "lien social". Réflexion à mener avec le réseau gérontologique du Roannais.

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Belmont Communauté - CTG
Axe 4 - Poursuivre la dynamique autour de l'animation de la vie locale

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
<p>Renforcer la place des associations locales dans l'animation locale en renforçant l'offre culturelle</p>	<p>Forum des acteurs de l'animation de la vie locale</p>	<p>CBC (VTA)</p>	<p>2022</p>	<p>Favoriser l'interconnaissance des associations communales (Sous de Ecoles, comités des fêtes, clubs sportifs...) initiatives de nombreuses animations (fêtes de village, rando, repas, rencontres sportives...) avec les acteurs culturels installés sur le territoire afin de créer la rencontre et des interventions possibles à l'échelon local. Proposer des actions communes (cf. ci-dessus).</p>
	<p>Evènements festifs intercommunaux... avec l'idée d'itinérance</p>	<p>MJC Charlieu</p>	<p>2022</p>	<p>Deux orientations sont possibles pour favoriser le vivre ensemble et le lien entre les habitants des communes tout en insufflant une découverte culturelle : * Etendre des spectacles, évènements existants comme les festivals Férus/Fénières, Alimenterre...) centrés aujourd'hui sur Charlieu à d'autres communes volontaires en impliquant les associations locales * Créer des évènements nouveaux : festival des troupes de théâtre amateurs du territoire, fêtes intervillages "la tête et les jambes", "Jardin secret..."</p>
	<p>Programmation culturelle mutualisée pour les écoles du territoire (et accueils de loisirs)</p>	<p>CBC (VTA) ?</p>		<p>* Etendre des spectacles, évènements existants comme les festivals Férus/Fénières, Alimenterre...) centrés aujourd'hui sur Charlieu à d'autres communes volontaires en impliquant les associations locales</p>
	<p>Projet autour de la musique et du livre</p>	<p>Ecole de musique + Villers</p>	<p>2022</p>	<p>Certaines harmonies communales s'essouffent depuis plusieurs mois. Une école intercommunale de musique associative intervient sur le territoire ainsi que des intervenants divers. Il s'agit de réunir ces acteurs pour identifier les problématiques et les pistes possibles d'actions pour maintenir et développer la culture de la musique... Développement d'animation autour du livre par le réseau des médiathèques...</p>
	<p>L'ouverture du musée de la solerie aux acteurs et habitants</p>	<p>Musée de la solerie</p>	<p>2022</p>	<p>Un projet de médiation culturelle du musée est à co-construire avec les acteurs locaux (établissements scolaires, accueils de loisirs, associations diverses...)</p>
<p>Soutenir les acteurs de l'animation de la vie locale</p>	<p>Recensement du matériel / équipements / salles du territoire</p>	<p>MJC + comité de fêtes Charlieu</p>		<p>Le soutien aux bénévoles des associations locales et aux acteurs culturels passent par la mise à disposition de ressources diverses : * recensement du matériel pouvant être prêté ou louer par les associations (podium, friteuse, éclairages, bancs, tables...). L'ex com com de Charlieu avait réalisé ce travail. Modalités : envoi d'un questionnaire..., établissement d'un listing à mettre à disposition de tous</p>
	<p>Diffusion de l'information des évènements</p>	<p>OT</p>	<p>2022</p>	<p>L'Office du tourisme intercommunal recense aujourd'hui les évènements du territoire et diffuse un calendrier des festivités qui est peu connu des acteurs et des habitants. Amélioration des remontées des acteurs locaux (associations, communes...) et de la diffusion de ce calendrier par différents biais : journal des communes, flyer dans les commerces, insertion de ce calendrier via diverses applications, réseaux sociaux (panneau pocket, sites internet divers, face-book, instagram...)</p>

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE - Charlieu-Beimont Communauté - CTG
Axe 4 - Poursuivre la dynamique autour de l'animation de la vie locale

OBJECTIFS OPERATIONNELS	PROJETS	PILOTES	PRIORITES	PRECISIONS / DETAILS (contexte, public cible, contenu, ressources, freins, partenariats, transversalité...)
	Un Point d'appui à la vie associative		2023	<p>Certaines associations ont des interrogations, des besoins en accompagnement pour solliciter des subventions, répondre à des appels à projet ou à des obligations légales. Un PAVA avec un professionnel formé aux différentes thématiques peut apporter un soutien. Une aide financière de l'Etat est possible. Réflexion sur des formations au niveau des bénévoles + s'appuyer sur le travail réalisé par M. Giraud sur des questionnaires auprès des associations.</p>
	Réinterroger la politique culturelle intercommunale	CBC	2022	<p>Réorienter les orientations de la politique culturelle du territoire au regard des actions ci-dessus :</p> <ul style="list-style-type: none"> * soutien technique et financier auprès des écoles, des clubs théâtre des collèges, lycées, des associations, des acteurs... * programmation et diffusion culturelle. <p>La création d'un comité avec des élus volontaires culture/tourisme serait à prévoir (groupe de travail existant autour du livre)</p>

Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles
Action 1-1 - Accompagner la parentalité ... en direction des parents... via les partenaires

Diagnostic initial	Public cible
Des manques / besoins des familles en termes de lien social. Des problématiques récurrentes : violences intrafamiliales, conflits conjugaux, confiance en soi, mal être, impacts de l'utilisation des écrans... Une offre de services à compléter sur tout le territoire. Un travail de réseau des acteurs à continuer (interconnaissance / formations)	Familles / parents-enfants
Objectifs opérationnels Dans le cadre de la dynamique partenariale issue de la première CTG, via notamment le REAAP, il s'agit d'initier des actions collectives / ludiques de prévention, en direction des familles / parents, de réfléchir à la création d'un espace « écoute », « information ». Par ailleurs, l'amélioration du partenariat et la professionnalisation des acteurs permettra d'apporter une meilleure orientation des familles ainsi qu'un soutien pertinent.	Modalités de mise en œuvre - Actions de prévention ludiques et ateliers enfants/parents - Espace ressource guichet unique Familles - Formations des acteurs « prévention » - Journée d'échange inter-partenaire annuelle
	Début de la démarche 2022
Services mobilisés et responsables de l'action REAAP Relais petite enfance CAF UDAF – Cd 42 (PMI)	Résultats attendus Amélioration du lien social entre les familles. Appui et soutien à la parentalité aux familles Professionnalisation des acteurs autour de la prévention
Partenaires sollicités Micro-crèche / EAJE Accueil de loisirs / Clubs ado Le Cocon Mairies (secrétaire de mairie / élus) Médiathèque / ludothèque intercommunales / acteurs culturels / EVS	Indicateurs d'évaluation Nombre d'actions de prévention et d'ateliers parents/enfants ; Nombre de participants Nombre formations / journée d'échange et structures participant

Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles
Action 1-2 - Soutenir et accompagner les structures petite enfance du territoire et ajuster l'offre de services

Diagnostic initial	<p>Un territoire « poreux » en termes de brassage de population qui rend une analyse difficile de l'adéquation des besoins et de l'offre de services de la petite enfance, enfance et des familles.</p> <p>Un observatoire local de la petite enfance autour des besoins et de l'offre de mode de garde opérant ; des besoins fluctuants selon les années ; une difficulté d'accueil des familles les plus fragiles. L'information et la communication sur l'offre de services auprès des familles limitée.</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <p>Sensibilisation des assistantes maternelles et des crèches sur l'inscription des familles sur le site internet CAF, travail autour des critères d'admission dans les EAJE... (cf.info RPE). Clarifier et faire connaître son rôle et ses missions auprès des habitants</p> <p>Une observation des modes de garde à élargir aux « territoires voisins » ;</p> <p>Des jeunes enfants des familles en fragilité à accueillir dans les structures collectives.</p> <p>Veiller à une adaptation de l'offre d'accueil collective sur le territoire et au soutien aux structures existantes notamment au regard de l'évolution législative.</p> <p>Initier un programme de rencontres, de groupe d'échanges autour de situations complexes rencontrées dans les structures petite enfance.</p>
Public cible	<p>Familles / parents-enfants</p> <p>Modalités de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information sur le Relais Petite Enfance aux AM, élus, structures PE, partenaires, familles - Groupe d'échange acteurs petite enfance - Observatoire de la petite enfance à compléter - Soutien technique et financier auprès des structures PE <p>Début de la démarche</p> <p>2022</p> <p>Résultats attendus</p> <p>Adaptation de l'offre de garde pour répondre aux besoins</p> <p>Accueil facilité des enfants de familles fragiles</p> <p>Echanges autour de situations complexes</p> <p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Utilisation du site monenfant.fr par les familles</p> <p>Informations auprès des partenaires sur le RPE / outils créés, Nb de groupes d'échanges</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	<p>Cd 42 (PMI)</p> <p>Relais petite enfance</p> <p>CAF</p>
Partenaires sollicités	<p>Micro-crèche / EAJE / Accueil de loisirs</p> <p>Mairies</p>

Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles
Action 1-3 – Interroger les besoins en accompagnement à la scolarité

Diagnostic initial	Public cible
Des dispositifs d'accompagnement individuel des enfants (7/25 ans) et leur famille, portés par le Cocon ; un accompagnement à la scolarité en développement (axes de la CTG) centré sur Charlieu et Pouilly ; Une offre de loisirs extra-scolaire (3-11 ans) qui répond aux besoins ; la lecture sur l'offre périscolaire est plus difficile. Les liens avec les établissements scolaires ne sont pas toujours faciles à créer ou à maintenir. Des demandes d'aide à la scolarité de la part des parents, dans plusieurs communes. Quelques dispositifs existent (groupes de bénévoles...).	Familles / parents-enfants
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
L'accompagnement à la scolarité et tout autre forme de besoin au niveau des familles (aide au devoir...) doit être observé sur toutes les écoles du territoire. Le travail de recensement des besoins / état des lieux, a été réalisé sur les communes de Charlieu et Pouilly par un étudiant en master « science de l'éducation » lors de la première CTG. Cette étude des besoins et services existants doit aboutir à la mise en place éventuelle de dispositifs adaptés aux besoins des familles (CLAS, aide aux devoirs...). Une démarche inclusive et participative doit être élaborée pour mener à bien ce travail. Ce diagnostic pourrait être couplé à celui autour des enfants porteurs de handicap.	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un stagiaire - Implication des élus, écoles, agents périscolaires - Diagnostic : questionnaires, rencontres... - Recensement et qualification de l'offre existante - Suivi des expérimentations sur Pouilly / Charlieu - Préconisations sur des dispositifs éventuels.
Services mobilisés et responsables de l'action	Début de la démarche
CBC CAF	2022
Partenaires sollicités	Résultats attendus
Ecoles (enseignants, parents d'élèves, personnels périscolaires / extrascolaires) - Elus	Adaptation de l'offre de services en lien avec la scolarisation des enfants
	Indicateurs d'évaluation
	Diagnostic des besoins / offre / préconisations réalisées Démarche participative de co-construction : nb de rencontres, acteurs rencontrés... Mise en place de dispositif éventuel adapté aux besoins

Axe 1 - Poursuivre la coordination et l'adaptation des services aux familles
Action 1-4 – S'emparer de la question des enfants porteurs de handicap et de leur famille

Diagnostic initial	Plus de 230 enfants qui bénéficient de l'AEEH (CAF / MSA). De nombreux acteurs intervenant auprès des enfants et familles dispersés, éparpillés, sans lien réel. L'accompagnement individuel (administratif, écoute, soutien, appui aux initiatives collectives d'habitants) et le suivi des familles est à renforcer, structurer au niveau local . Le besoin de répit des familles et la place de la fratrie. Les liens et les temps d'échange entre les parents à imaginer. Le handicap est un sujet encore tabou notamment autour du handicap non visible	Public cible	Familles / parents d'enfants porteurs de handicap
Objectifs opérationnels	Affiner le diagnostic en lien avec l'EN des enfants ne bénéficiant pas de l'AESH mais ayant un handicap notamment non visible (troubles du comportement, les dys...) afin d'évaluer les besoins des professionnels et des familles. L'inclusion en milieu ordinaire des enfants dans le cadre scolaire et péri / extrascolaire est à prendre en compte dans la CTG. La mise en place d'actions de sensibilisation auprès des enfants des écoles ainsi qu'auprès des professionnels est à prévoir. Un référent handicap pour les familles et les professionnels est à étudier. Le lien avec la fiche action 2 est à envisager (étudiant en master pour mener ces enquêtes).	Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un stagiaire (?) - Implication des élus, écoles, agents périscolaires - Diagnostic : questionnaires, rencontres... - Recensement et qualification de l'offre existante - Désignation d'un référent handicap sur le territoire
Services mobilisés et responsables de l'action	Cd (MLA) + CAF	Début de la démarche	2022
Partenaires sollicités	Education Nationales : écoles du premier degré (enseignants, parents d'élèves, personnels périscolaires / extrascolaires) – Elus Structures liées au handicap	Résultats attendus	Adaptation de l'offre de services en lien avec l'inclusion des enfants en milieu ordinaire
Indicateurs sollicités		Indicateurs d'évaluation	Diagnostic des besoins / offre / préconisations réalisés Démarche participative de co-construction : nb de rencontres, acteurs rencontrés... Mise en place de dispositif éventuel adapté aux besoins

**AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes
Action 2-1 – Repenser l'offre de loisirs jeunesse ... l'approche et la posture...**

Diagnostic initial	Public cible
Une offre de loisirs (Clubs ados) sur le territoire qui peine à attirer les jeunes dès 11 ans dès lors que les propositions sont basées sur celles des accueils de loisirs. La transition à l'entrée du collège marque une césure. Les modes de communication avec les jeunes doivent être réadaptés : déjà deux référents jeunesse « promeneurs du net ». Les liens entre les jeunes et les élus sont parfois compliqués. Des initiatives dans les établissements scolaires autour de clubs divers / juniors association et CBC intéressantes.	Jeunes 12/25 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
L'adaptation de l'offre de services pour les pré-ados / ados est une priorité : revoir le découpage des tranches d'âges (12/15 ans, 15/18 ans, 18/25 ans). Pour limiter la "fuite" des pré-ados dès 12 ans, un travail de co-construction avec eux avant qu'ils ne quittent la structure est importante. Un projet global de territoire avec la sollicitation d'une PS jeune. Une mise en lien avec le projet d'étudiant (CIFRE) sur une expérimentation d'actions envers les jeunes en milieu rural est à construire. Des référents jeunesse en appui des communes du territoire sur ces questions. Des animateurs à pérenniser et à former.	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail avec les structures jeunesse - Formation / action des référents jeunesse : projet territorial jeunesse (mise en œuvre actions CTG) ; désignation référent par territoire - Mise en lien élus / établissements scolaires - Soutien financier spécifique aux projets des jeunes - ...
Services mobilisés et responsables de l'action	Début de la démarche
AFR Pouilly – CBC (PCAET)	2022
Partenaires sollicités	Résultats attendus
Accueil de loisirs / clubs ados Le Cocon Elus	Adaptation de l'offre de loisirs jeunesse. Indicateurs d'évaluation
	Démarche de co-construction avec les jeunes : nb de rencontres... Mise en place de dispositifs adaptés aux besoins ; Formations des professionnels Désignation de référents

AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

Action 2-2 – Approfondir les modalités d'intervention autour de l'orientation, la découverte des métiers, du monde et de l'autonomie...

Diagnostic initial	Public cible
Des jeunes très tôt dans la vie active avec une ambition limitée et un fort ancrage sur le territoire ; une ouverture vers « l'extérieur » limitée. L'ouverture au monde et l'accompagnement à l'autonomie : une priorité de la CTG précédente ; dans une moindre mesure autour de l'ouverture culturelle.	Jeunes 12/25 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
L'ouverture au monde : ... à la culture (pass-culture, soutien financier pour l'adhésion à des associations ?...), aux différents métiers (job dating, forum métiers, visites d'entreprises...), voyages (projets européens, voyages scolaires...), actions éco-citoyennes (nettoyage de printemps, gaspillage alimentaire, tri, chantiers de jeunes...).	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un réseau d'entreprises locales - Actions vers les jeunes sur leur projet de vie - Listing de logement pour les jeunes - Espace dédié pour les jeunes - Actions sur la découverte du « monde »...
L'accompagnement à l'autonomie est à approfondir avec un appui aux démarches administratives, la découverte du fonctionnement de la vie étudiante à Saint-Etienne, Lyon, Clermont...	Début de la démarche
Services mobilisés et responsables de l'action	2022
CBC (service éco)	Résultats attendus
Partenaires sollicités	Adaptation de l'offre de loisirs auprès des jeunes
Mission locale, Le Cocon, référents jeunesse Collèges / lycées	Indicateurs d'évaluation
	Démarche de co-construction avec les jeunes : nb de rencontres... Mise en place de dispositifs / actions adaptés aux besoins et leur fréquentation

AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

Action 2-3 – Développer des actions de prévention auprès des parents et/ou des ados...

Diagnostic initial	Public cible
Les jeunes rencontrés ont fait ressortir... : avec le COVID, une « peur » persistante de se « croiser », d'être trop nombreux ; des petits groupes de connaissance, « clans » qui ne se mélangent pas... Sensation d'être sous tension (école) ; repli sur soi sur les écrans. Des problématiques autour de la sexualité, des relations intimes et amoureuses (couples), diffusion d'images sur les réseaux ; pornographie ; la course à la « première fois » ; des rumeurs ; du harcèlement ; le consentement ; les difficultés de l'adolescence (règles, contraception...) : un besoin de parler de ces sujets en petits groupes garçons et filles. Des actions de prévention proposées inadaptées... Besoin d'échanges. Des parents qui sont parfois démunis.	Jeunes 10/18 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Favoriser la sensibilisation des parents à différentes thématiques (prévention écrans, harcèlement, décrochage...) et faire connaître les structures existantes notamment le Cocon et les référents jeunesse. Développer les temps d'échanges avec les jeunes pour ouvrir la parole et faire s'exprimer les « peurs », les craintes... dans les établissements scolaires (dès le CM2), les clubs ados... Des actions de prévention « ludiques » à imaginer...	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions dans les établissements scolaires auprès des parents : programme annuel - Temps d'échanges avec les jeunes dans les structures : programme annuel avec différents intervenants - Animations ludiques
	Début de la démarche
	2022
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Cocon + UDAF + référents jeunesse + CAF	Sensibilisation des parents et des ados
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Collèges / lycées	Démarche de co-construction avec les jeunes : nb de rencontres... Mise en place de dispositifs / actions adaptés aux besoins et leur fréquentation.

AXE 2 - Poursuivre / enrichir le partenariat et les services en direction des jeunes

Action 2-4 – Penser un partenariat entre les acteurs autour d'actions concrètes

Diagnostic initial	Public cible
Deux instances avec des vocations différentes existent sur le territoire : une cellule de décrochage scolaire (EN / Mission Locale...) et la cellule de veille initiée par la Ville de Charlieu suite à des troubles sur la voie publique regroupant les établissements scolaires, la gendarmerie, le Cocon, la CBC. Cependant, des orientations et pistes d'actions ne sont pas définies clairement.	Jeunes 12/18 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Le partenariat entre les acteurs de la jeunesse (établissements scolaires, les clubs ado, la Mission locale, le Cocon, la ville de Charlieu, la gendarmerie, la CBC...) est à formaliser, à performer autour des orientations et de pistes d'actions proposées dans le cadre de la CTG en s'appuyant sur les instances existantes. Les besoins de mobilité (stages, apprentissage, loisirs, soins, emplois) sont à travailler au cas par cas et avec l'appui de tous les partenaires.	<ul style="list-style-type: none"> - Outil recensant les partenaires - Café des partenaires - Cellule de décrochage scolaire / Cellule de Veille Charlieu - Evènements festifs
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
	Amélioration des liens entre les partenaires
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Acteurs des deux instances existantes (cellule de décrochage, cellule de veille) Clubs ados Elus des communes volontaires	Désignation d'un ou plusieurs porteurs du partenariat Validation des orientations de la CTG Tenue des instances / nb de participants / réalisations d'actions

Axe 3 - Affiner les services auprès des populations les plus fragiles

Action 3-1 – Lutter contre la précarité

Diagnostic initial	Public cible
<p>Une augmentation de certains indicateurs de fragilité par rapport à 2012 (minima-sociaux, demandeurs d'emploi, familles monoparentales, nombre d'allocataires en particulier des personnes seules). Des publics en précarité financière d'une manière durable ou temporaire (familles avec des revenus moyens modestes qui pourraient basculer dans la précarité en cas d'accident de la vie).</p> <p>Une commission d'aides financières (CD42 + assoc caritatives + CCAS Charlieu) opérante sur Charlieu mais avec des moyens financiers réduits et une absence de lien avec les élus des communes (hors CCAS de Charlieu).</p>	<p>Publics fragiles en précarité, isolés, femmes victimes de violence</p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <p>Une amélioration de la complémentarité des acteurs du social et des élus autour des aides financières et de l'aide alimentaire pour une meilleure efficacité...</p> <p>Des dispositifs de logements à imaginer pour l'urgence (femmes victimes de violence, déshabitation de jeunes...) en s'appuyant sur celui de Pouilly et Maizilly (en projet) en lien avec les Cd et les structures spécialisées, les jeunes (primo-accédants) en formation, premier emploi, en alternance ainsi qu'autour de la mobilité.</p>	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement des structures sociales et les communes : Comment travailler ensemble ? La perception de l'utilisateur par les différents partenaires. Réalisation d'un mémento pour les élus avec les numéros d'urgence social à appeler - Identification de logements d'urgence dans les communes ; modalités de travail à définir <p>Début de la démarche</p> <p>2022</p>
<p>Services mobilisés et responsables de l'action</p> <p>Commission d'aides financières : CD42 + associations caritatives + association spécialisée violences conjugales</p> <p>Partenaires sollicités</p> <p>Elus des communes</p> <p>Gendarmerie</p>	<p>Résultats attendus</p> <p>Meilleure réponse apportée aux personnes en précarité</p> <p>Identification de logements d'urgence et des modalités de travail</p> <p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Définition des modalités de travail entre les acteurs du social et les élus ; moyens mis en œuvre pour y arriver (rencontres, co-formation, co-construction d'outils...)</p> <p>Liste de logements et des modalités de travail inter partenariales.</p>

Axe 3 - Affiner les services auprès des populations les plus fragiles

Action 3-2 – Favoriser l'accès aux droits et aux services (y compris lien social, loisirs...)

Diagnostic initial	Public cible
<p>Une augmentation de certains indicateurs de fragilité par rapport à 2012 notamment autour de Belmont et Belleroche. Des foyers isolés (mobilité) et avec des difficultés d'accès aux droits, aux soins. Des points d'accès aux services et/ou au numérique avec un accompagnement, centrés sur Charlieu et Pouilly (Maison des services et Espace France Services). Ces services ne sont pas toujours connus des élus et des habitants. Le lien social et l'ouverture sur l'extérieur pour les personnes âgées les plus isolées et/ou dans les structures.</p> <p>Objectifs opérationnels</p> <p>Déployer des permanences de la Maison France Service sur d'autres communes (Belmont) ou d'autres dispositifs (camion UDAF...)</p> <p>S'appuyer sur le groupe en création en 2022 à Charlieu pour mise en place d'actions mobilité seniors et personnes fragiles. Réflexion à accompagner, à élargir avec l'appui de la MJC de Briennon. Rechercher d'autres structures porteuses de projet avec des pistes d'actions (navettes pour aller au marché, au cinéma, à des spectacles à Charlieu, utilisation de ramassage scolaire Belleroche, aller chercher les personnes pour aller dans les bibliothèques...)</p> <p>Services mobilisés et responsables de l'action</p> <p>CD42 + CBC (France services) Mairie et EVS Charlieu</p>	<p>Publics fragiles, isolés et confrontés à la fracture numérique qui freine leur accès aux droits, aux services et aux soins. Personnes âgées isolées ou dans les établissements.</p> <p>Modalités de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la Maison France Services sur d'autres communes et diffusion des informations des services existants aux élus, partenaires et aux habitants - Actions lien social, ouverture vers l'extérieur - Dispositifs mobilité <p>Début de la démarche 2022</p> <p>Résultats attendus</p> <p>Accès au droit, aux services, au lien social favorisé au plus près des habitants du territoire.</p>
<p>Partenaires sollicités</p> <p>Elus des communes EVS et structures en lien avec les personnes âgées isolées et précaires UDAF</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Fréquence du déploiement des dispositifs d'accès au droit / fréquentation... Actions de liens social mises en place / fréquentation Dispositifs mobilité créés / fréquentation</p>

Axe 3 - Affiner les services auprès des populations les plus fragiles
Action 3-3 – Repérage et accompagnement des personnes âgées les plus isolées et handicapées et leurs aidants familiaux

Diagnostic initial	Public cible
Des actions / activités de lien social, de prévention et d'accès peu développées vers les seniors les plus isolés ainsi qu'une posture du « faire avec » ; des liens entre les structures de l'animation de la vie locale et les établissements de personnes âgées et caisses de retraite (EVS, associations diverses...). Une information sur l'offre de services autour du vieillissement auprès des habitants et des élus à améliorer.	Personnes âgées isolées. Aidants familiaux des personnes âgées. Adultes handicapés non accompagnés par des structures et leurs aidants familiaux.
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Le repérage des personnes âgées isolées doit être organisé avec l'appui des communes, des services d'aide à domicile en se basant sur l'expérience du CCAS de Charlieu avec la Parioisse (création d'un groupe de bénévoles à domicile). Le partenariat entre les acteurs du vieillissement et des services sont à maintenir et à développer autour des actions de prévention de la dépendance, de lien social (culturelles et physiques, sorties / vacances), actions intergénérationnelles -accueil de loisirs, crèches, écoles....- ; outils adaptés (livres audio, gros caractère, aide à la mobilité...) en favorisant l'ouverture des animations au sein des structures accueillant des seniors, actions / projets des associations « généralistes » ouvertes aux EHPAD, les échanges d'expérience et l'essaiimage... Le repérage des aidants familiaux d'adulte handicapé non accompagné.	- Animation d'un groupe de partenaires et des communes volontaires - Flyer identifiant des interlocuteurs + guide géronto local - Actions lien social à domicile - Dispositif de repérage des familles avec un enfant adulte handicapé non accompagné par une structure - Soutien aux aidants familiaux des personnes âgées et handicapées
Services mobilisés et responsables de l'action Mmes Farabet (élu St Denis), Castro Ribeiro (CCAS Charlieu) + Cd42 + médiathèque Cd42 (MLA) + CAF	Début de la démarche 2022
Partenaires sollicités	Résultats attendus
Etablissements, structures d'aide à domicile pour personnes âgées Elus des communes / bibliothèques... Réseau gérontologique du pays roannais	Diminution de l'isolement des personnes âgées Accompagnement des aidants familiaux (PA/PH)
	Indicateurs d'évaluation
	Mise en place d'un groupe de volontaires / dispositifs repérage PA isolées et des aidants familiaux PA-PH / actions de lien social et de dispositifs pour les aidants / fréquentation Création d'outils de communication

Axe 4 – Poursuivre la dynamique autour de l'animation de la vie locale

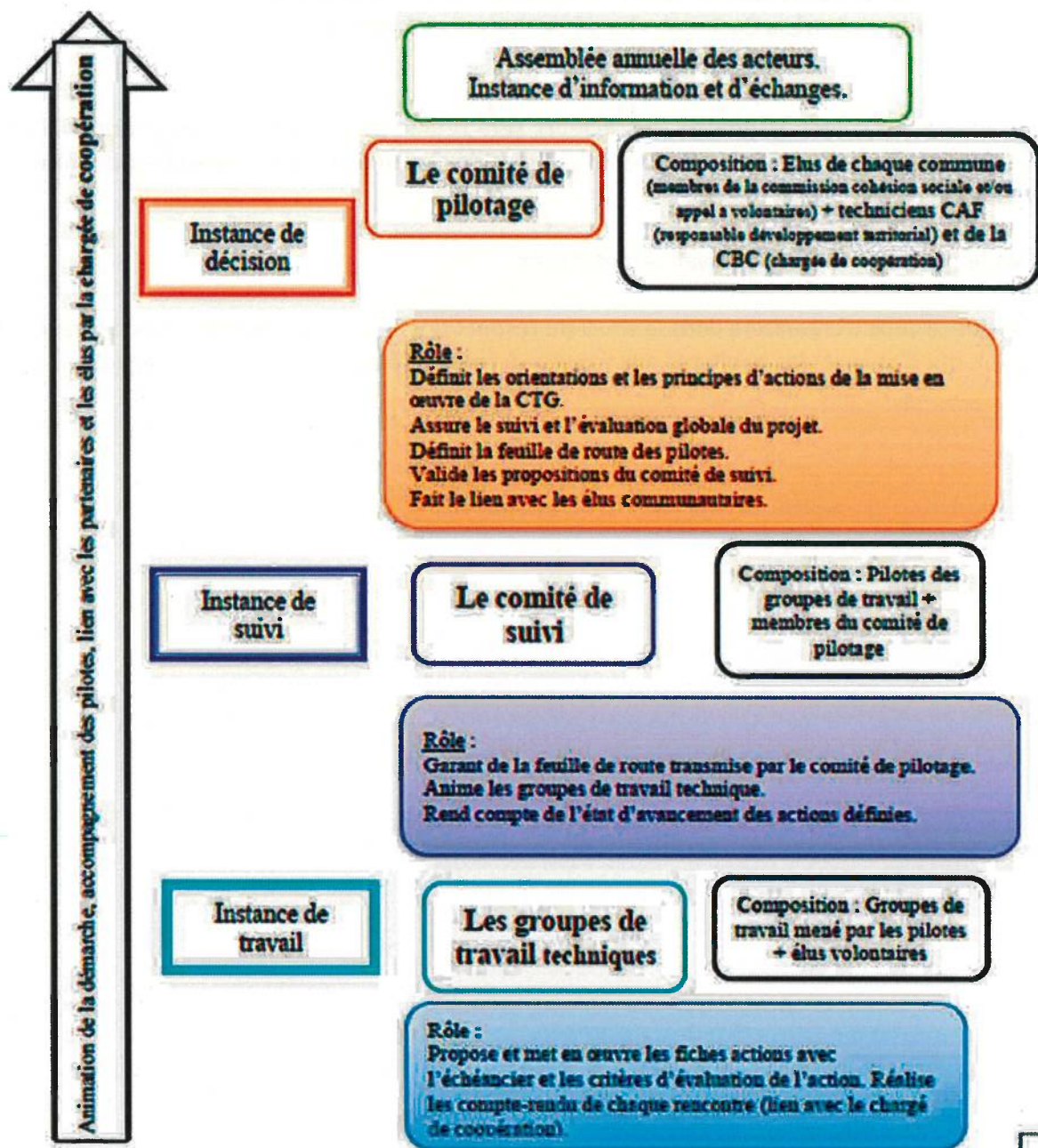
Action 4-1 – Renforcer la place des associations locales dans l'animation de la vie locale en renforçant l'offre culturelle

<p>Diagnostic initial</p> <p>Sortir de la torpeur, une crise sanitaire qui a « entamé » le vivre ensemble, favoriser l'isolement et le repli sur soi, les « fractures ». Des dynamiques à faire repartir au niveau des acteurs et des habitants. Le rôle important joué par de nombreux acteurs publics et privés dans l'animation de la vie locale. L'accès à la culture, point important travaillé dans le cadre de la précédente CTG reste une priorité pour les acteurs mais encore à réinterroger. Une volonté et une dynamique forte des partenaires. Une programmation culturelle perçue comme limitée sur le territoire. A contrario des initiatives portées par les MJC, EVS, CBC...</p>	<p>Public cible</p> <p>Tout public avec une attention particulière aux personnes les plus isolées.</p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <p>Favoriser l'interconnaissance des associations communales initiatrices de nombreuses animations avec les acteurs culturels installés sur le territoire afin de créer la rencontre et des interventions possibles à l'échelon local. L'idée « d'itinérance » dans le déploiement des activités, du faire-avec, de lien social pour limiter l'isolement. Des actions autour de la médiation culturelle (musique, musée, programmation culturelle mutualisée via les enfants...). Il s'agit de réunir ces acteurs autour de la pratique musicale pour identifier les problématiques et les pistes possibles d'actions pour maintenir et développer la culture de la musique...</p>	<p>Modalités de mise en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum des acteurs de l'animation de la vie locale - Evènements festifs intercommunaux avec l'idée d'itinérance - Projet autour de la musique - Médiation culturelle du musée de la Soierie - Programmation culturelle mutualisée pour les écoles et AL <p>Début de la démarche 2022</p>
<p>Services mobilisés et responsables de l'action</p> <p>MJC de Charlieu / Office de Tourisme / CBC (VTA) Ecole de musique intercommunale / Commune de Villers Musée de la Soierie</p>	<p>Résultats attendus</p> <p>Amélioration des collaborations inter-acteurs favorisant la tenue d'évènements loisirs, festifs et culturels plus nombreux sur le territoire</p>
<p>Partenaires sollicités</p> <p>Comités des Fêtes / associations sportives et culturelles / EVS / acteurs culturels publics et privés...</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p> <p>Nombre d'évènements festifs intercommunaux et de médiation culturelle / participants</p>

Axe 4 – Poursuivre la dynamique autour de l'animation de la vie locale

Action 4-2 – Soutenir les acteurs de l'animation de la vie locale

Diagnostic initial	Public cible
Le besoin de « formation » ou d'accompagnement des bénévoles est toujours une priorité. Un projet d'Education Artistique et Culturelle qui peut fédérer ; Un collectif d'acteurs de la culture qui doit définir des priorités.	Acteurs culturels et sportifs (associatifs, publics, privés)
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
Le soutien aux bénévoles des associations locales et aux acteurs culturels : mise à disposition de ressources diverses (recensement du matériel...), communication des événements, soutien administratif, création d'un réseau... Réinterroger les orientations de la politique culturelle de Charlieu Belmont-Communauté au regard des priorités dégagées dans le cadre de la CTG.	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement du matériel / équipements / salles du territoire - Amélioration de la diffusion de l'information des événements - Création d'un Point d'Appui à la Vie Associative - Création d'un comité d'élus volet culture / tourisme CBC
	Début de la démarche
	2022
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
MJC et comité des fêtes de Charlieu / Office de Tourisme / CBC (VTA)	La mise en place d'actions favorisant le soutien aux bénévoles des associations des et aux acteurs culturels.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Comités des Fêtes / associations sportives et culturelles / EVS / acteurs culturels publics et privés...	<ul style="list-style-type: none"> Outil de recensement de matériels facilitant les prêts, location / nombres d'acteurs impliqués Création d'un PAVA / nombre d'associations bénéficiaires Nouvelle politique culturelle intercommunale correspondant aux objectifs de la CTG.



Un comité de pilotage sera installé et le co-pilotage de cette instance sera assuré par Charlieu Belmont Communauté et la Caf:

Pour Charlieu Belmont Communauté, les membres du Comité de pilotage seront :

- Le Président, Monsieur Valorge,
- La Vice-Présidente à la cohésion sociale et à la santé, Madame Dugelet,
- Un délégué par commune
- Les chargés de coopération

Pour la Caf, les membres du Comité de pilotage seront :

- Madame Solenne Bresson, responsable de Service Développement Territoriale
- Madame Céline Forest, travailleur social du Territoire du Forez Roannais
- Madame Patricia Cucherat, chargé de Conseil et Développement

En février 2022, une assemblée des acteurs sera réunie pour présenter les priorités 2022, valider les pilotes des actions, former les groupes de travail et définir le calendrier de mise au travail.

Dès février, les groupes de travail seront lancés.

Chaque groupe s'organisera dans le souci du respect des échéances annoncées et devra avoir la volonté d'associer les habitants aux travaux, à chaque fois que cela sera envisageable.

ANNEXE 5 – Evaluation

Le référentiel d'évaluation du projet 2022-2025 fera l'objet d'un travail collectif pour définir, des objectifs généraux aux fiches actions, les critères permettant de vérifier :

La COHERENCE	ce que nous faisons est bien en accord avec les objectifs de départ
La CONFORMITE	ce que nous faisons respecte les textes règlementaires
La PERTINENCE	ce que nous faisons répond à ce que nous attendions en terme d'effets recherchés
L'EFFICACITE	ce que nous faisons atteint les objectifs fixés et satisfait le public
L'EFFICIENCE	ce que nous faisons utilise au mieux les ressources locales et répond au mieux aux besoins

Un certain nombre d'indicateurs sont inscrits dans les fiches-actions présentées ci-dessus et devront être complétés au fur et à mesure de l'avancée des travaux.

République Française – Département de la Loire

2022-

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

L'an deux mil VINGT DEUX

Le 20 Janvier 2022 à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 13 Janvier 2022

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, M. GODINOT Alain, Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme VAGINAY Hélène, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mose URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, Mme DUGELET Isabelle, M LOMBARD Jean Marc, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, M DESCAYE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme LARDET Anne Sophie.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme CALLSEN Marie-Christine

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique pouvoir à M MATRAY Jean Luc, M FAYOLLE Jean pouvoir à M MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole pouvoir à M DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie pouvoir à M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie pouvoir à M BERTHELIER Bruno, Mme CALLSEN Marie-Christine pouvoir à M CHENAUD Fabrice

Election d'un secrétaire de séance : M LE PAGE Clément, (Nandax)

N°2022/N°001

**OBJET : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2025 AVEC LA
CAF**

M. Le Président informe les membres du Conseil Communautaire des pistes de fiches actions exposées lors des dernières Conférences des Maires et du dernier Conseil.

Les objectifs communs de développement et de coordination des actions concernent : l'accueil des jeunes enfants et le soutien à la parentalité, la jeunesse, l'animation de la vie locale, l'accès aux droits et aux services, l'accès et le maintien dans le logement pour les publics fragiles, l'accompagnement des familles en difficulté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer la Convention Territoriale Globale 2022-2025 avec la Caisse d'Allocations Familiales (projet ci-annexé).
- Dit que les dépenses et les recettes seront prévues au budget annexe enfance jeunesse

Ainsi fait et délibéré, à Pouilly-sous-Charlieu
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
De Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20220120-DELIB2022-001-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le print: 20/01/2022